



I.I.L.E
Intercommunale d'Incendie de Liège et Environs

Pôle Technique

Retex incendie FN



Rédaction : ff cdt Belaire Emmanuel.



TABLE DES MATIERES

1.	INTRODUCTION.....	3
2.	CONTEXTE.....	4
2.1.	Localisation géographique	4
2.2.	Environnement.....	5
2.3.	Vue suivant alpha	7
2.4.	Vue suivant Bravo.....	8
2.5.	Vue suivant Delta.....	9
2.6.	Structure	10
2.7.	Contenu du bâtiment.....	11
3.	DEROULEMENT DES OPERATIONS	12
3.1.	Appel	12
3.2.	Arrivée sur place.....	13
3.3.	Mise en place du dispositif et montée en puissance.....	14
3.4.	Gestion dans la durée.....	28
3.4.1.	De 21 à 22 h.....	28
3.4.2.	De 22 à 23 h.....	30
3.4.3.	De 23 à 03 h.....	31
3.4.4.	De 03 à 04 h.....	33
3.4.5.	De 04 à 12 h.....	33
3.4.6.	De 12 à 19h	34
3.4.7.	Les jours suivants	35
4.	ANALYSE DU FEU	36
4.1.	Vue suivant alpha	36
4.2.	Vue suivant bravo	37
4.3.	Vue suivant delta	38
4.4.	Comportement du feu	38
4.5.	Comportement de la structure.....	41
5.	ANALYSE DU DISPOSITIF	45
6.	POINTS FORTS.....	46
7.	POINTS FAIBLES	47
8.	AMELIORATIONS POSSIBLES	49
9.	ANNEXES.....	51
9.1.	Revue de presse.....	51
9.2.	Bulletins relatifs des différents intervenants	52
9.2.1.	Bulletin relatif du lieutenant Scheen	52
9.2.2.	Bulletin relatif du lieutenant Gonay	54
9.2.3.	Bulletin relatif du lieutenant Schaeck.....	56
9.2.4.	Bulletin relatif des lieutenants Honders et Fernandez.....	57
9.2.5.	Bulletin relatif du lieutenant Babette	59
9.2.6.	Rapports de réunion de sécurité du lieutenant Bouffa	66
9.3.	Retranscription des communications radios de 18 à 22 h	68
9.4.	Port-folio	68
9.5.	Procédure amiante du kcce	73



1. INTRODUCTION

Le 6 décembre 2014, les pompiers de l'IILE ont été requis à Herstal pour un important feu d'entrepôt dans les anciens bâtiments de la Fabrique Nationale (FN).

Cet incendie spectaculaire a non seulement mobilisé des moyens importants pour son extinction, mais a également nécessité une importante gestion post-intervention qui a mobilisé la composante opérationnelle encore longtemps après l'intervention.

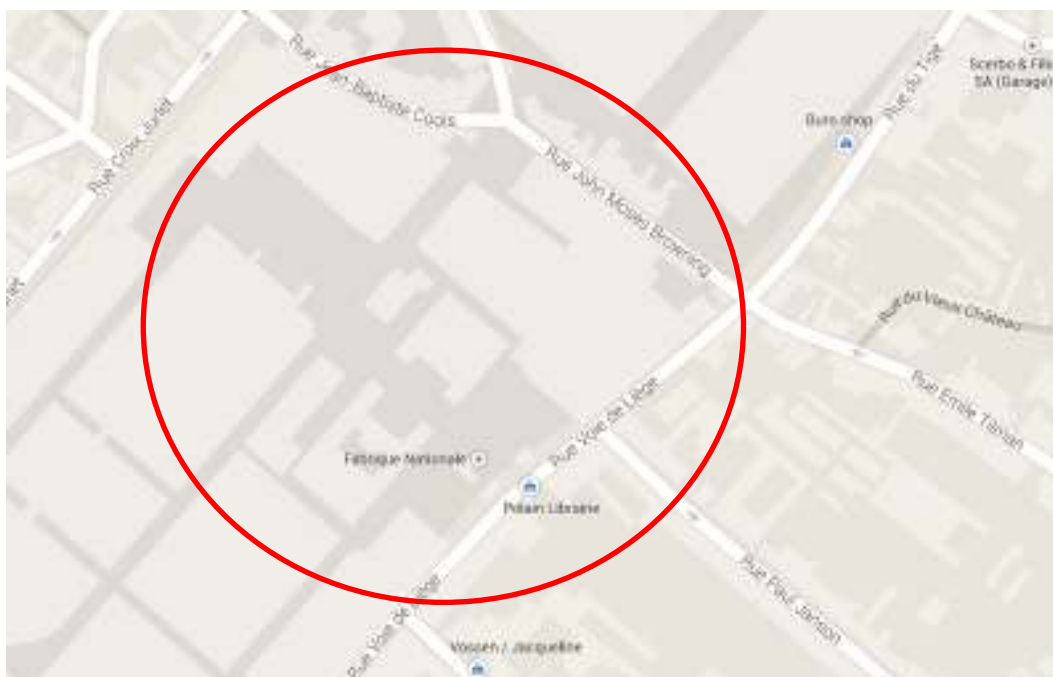
Le présent Retex vise donc à retracer pas à pas cette intervention et à l'analyser dans ses moindres détails pour en tirer des enseignements constructifs pour l'avenir.



2. CONTEXTE

Afin de bien comprendre ce qui s'est passé, il importe tout d'abord de planter le décor

2.1. Localisation géographique



L'appel signale un incendie rue John Moses Browning à Herstal, dans les bâtiments de l'ancienne « Fabrique Nationale »
Celle-ci représente en fait un complexe de bâtiments dont seule une partie est encore occupée par la FN. Le bâtiment incriminé est en fait un hall de stockage qui ne fait plus partie des bâtiments en exploitation de la FN

La vue aérienne ci-après permet de situer le bâtiment concerné et de le replacer dans son environnement



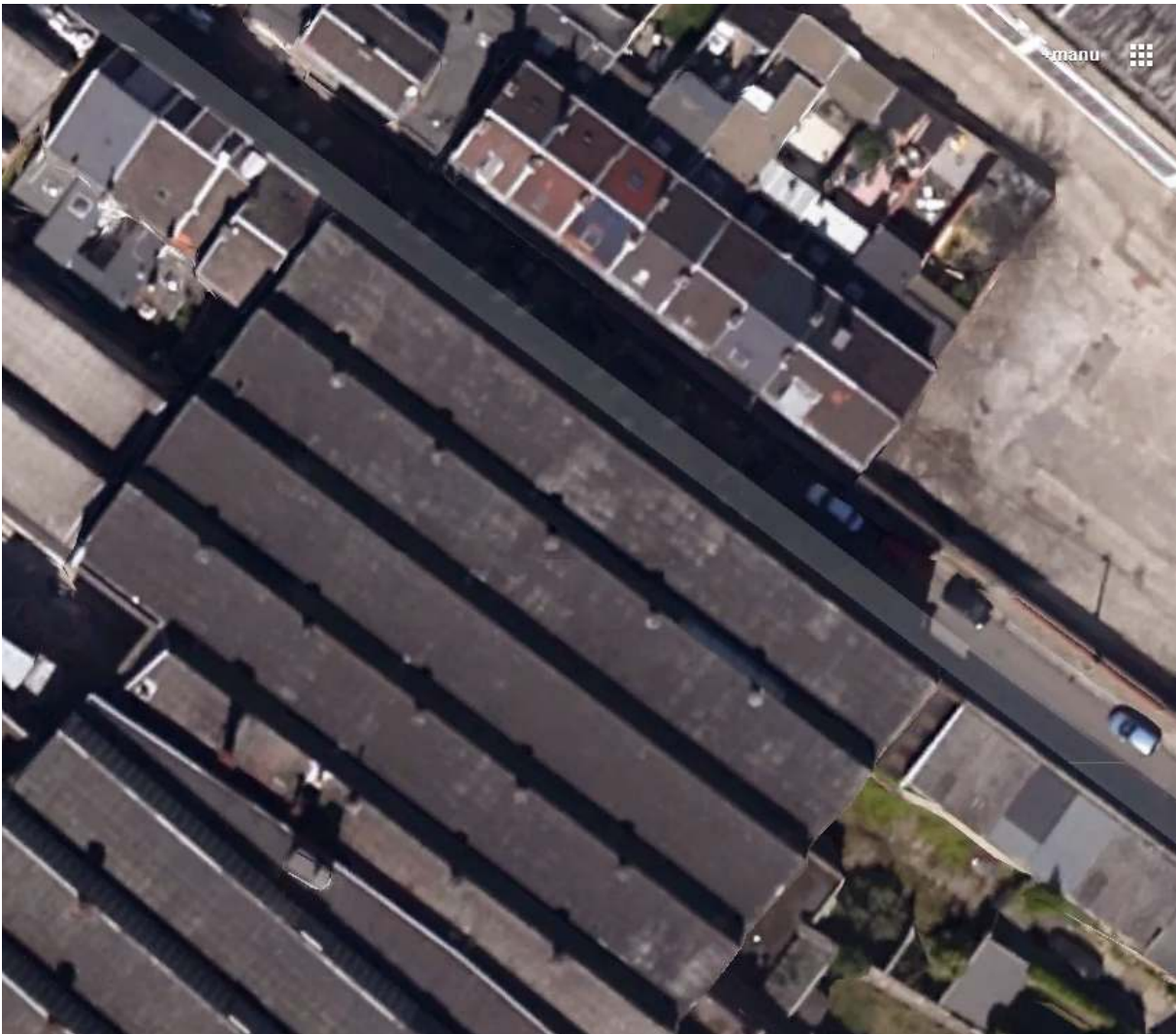
2.2. Environnement



Complexe de la FN

On le voit, on est clairement dans un environnement urbain dense avec des possibilités d'extension importantes. Le bâti est ancien et les voiries sont étroites.

Intéressons nous maintenant au bâtiment lui-même



On le voit il s'agit d'un hall industriel à toiture « shed » (voir photo ci-dessous).



Celui-ci est bordé au nord par une rue étroite (la rue Browning), à l'ouest par des maisons d'habitation et d'autres halls, au sud par d'autres halls de même type et à l'est par des jardins.



Par convention, à partir de maintenant, nous nommerons les façades de la manière suivante :

- Façade nord (rue browning) : alpha
- Façade est : bravo
- Façade sud : charly
- Façade ouest : delta

Le hall présente une surface au sol d'environ 1600 m² et a une hauteur maximale de plus ou moins 10 mètres

Les photos ci-dessous permettent de se faire une idée du bâtiment suivant la reconnaissance 360 °

2.3. Vue suivant alpha



On peut voir d'une part la structure maçonnerie et béton de la façade

On remarque également l'étroitesse de la rue (+/- 6 m)



2.4. Vue suivant Bravo



Sur cette photo, on distingue bien la toiture « shed ». Celle-ci est constituée de panneaux de fibro-ciment sur ossature métallique.

L'avantage de ces panneaux est qu'à la chaleur, ils éclateront très vite et éviteront probablement l'effondrement de la structure. L'inconvénient est que vu leur ancienneté, ils sont très certainement composés d'amiante.





2.5. Vue suivant Delta



On peut apercevoir sur cette photo les immeubles mitoyens qui sont plus bas que le hall. Cette configuration a l'avantage de présenter une séparation en maçonnerie entre le bâtiment sinistré et le bâtiment voisin.



2.6. Structure

La structure du bâtiment, on le voit sur les photos et on l'a partiellement décrit ci-dessus, est donc une structure maçonnerie, béton et métal pour les éléments porteurs, et métal pour la charpente.

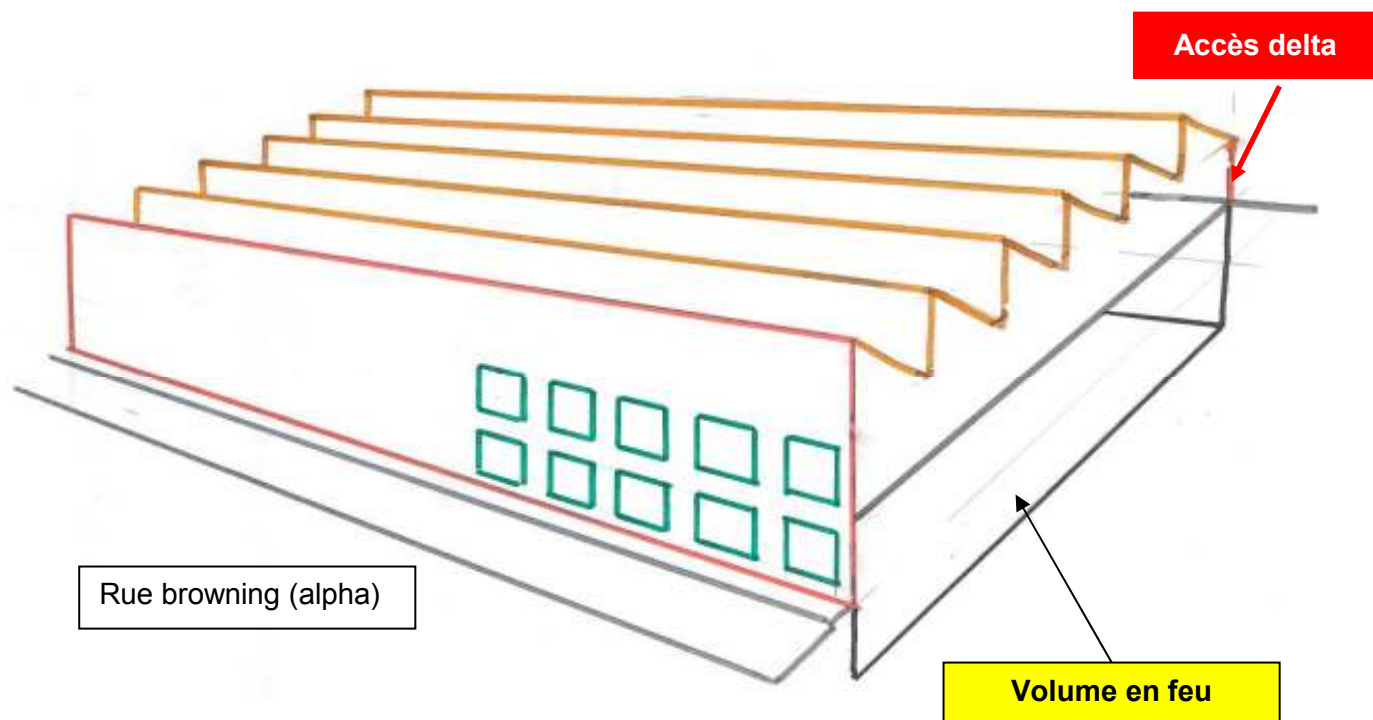
Les éléments de couverture de la toiture sont des plaques ondulées en fibro-ciment, la fibre utilisée étant une fibre d'amiante.

Le bâtiment présente de plus sur sa façade avant de nombreuses baies vitrées.

Il est constitué de deux niveaux. Particularité, le premier niveau est semi-enterré et ne donne que sur la façade bravo.

La séparation des deux niveaux est assurée par un plancher en béton.

Le second niveau (premier étage de la rue browning) donne dans la cour située en façade delta.



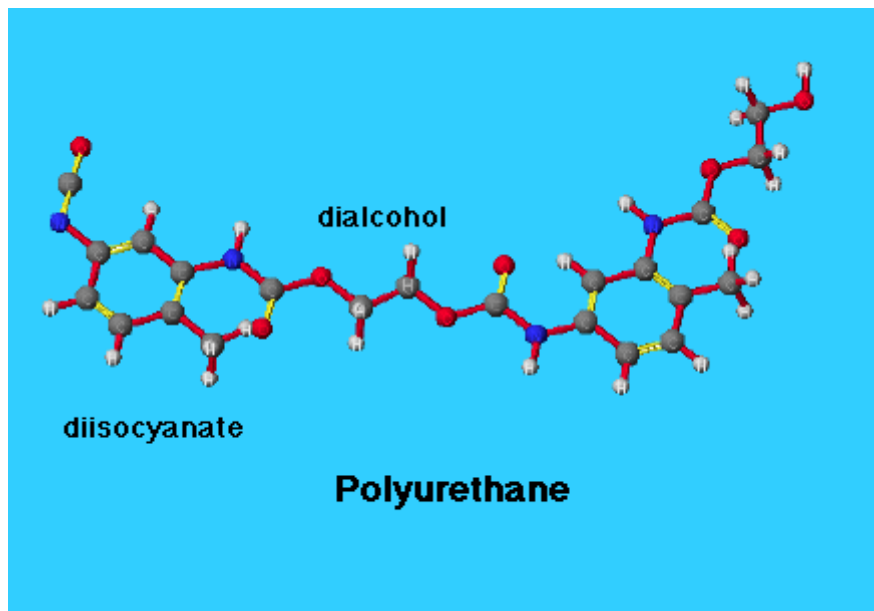


2.7. Contenu du bâtiment

On l'a dit plus haut, le bâtiment concerné servait de hall de stockage. Le premier niveau accueillait en fait du polyuréthane en « chips » en quantité assez importante (+/- 60 T).

Si l'on considère le pouvoir calorifique du polyuréthane (27 MJ/kg), on arrive donc à une charge calorifique potentielle (uniquement pour le polyuréthane stocké) de 1 620 000 MJ !!!

Pour rappel, le pouvoir calorifique d'une substance est la quantité maximale de chaleur que peut dégager l'unité de masse de cette substance dans une combustion complète.





3. DEROULEMENT DES OPERATIONS

Ci-après, on décrira simplement le déroulement des opérations tel qu'il apparaît dans les rapports des intervenants et dans les rapports de réécoute des transmissions radio. Des photos et des plans seront insérés au fur et à mesure pour aider à la compréhension du déroulement des opérations.

3.1. Appel

L'appel au dispatching a lieu le 6 décembre 2014 à 18h33.

Le préposé de la centrale 112 signale au dispatcheur :

« Dites c'est pour Herstal, rue J M Browning, je vous ai déjà envoyé un XML depuis un petit temps. Apparemment toute la maison en flamme, on ne sait pas s'il y a des gens dedans, elle ferait maximum 3 étages, mitoyenne, il y a beaucoup de voitures à côté, j'ai eu du mal à avoir les infos »

Le dispatching sonne l'intervention à 18h34 avec le message suivant :

« Pour un incendie de bâtiment rue J M Browning à Herstal. Pour la pompe d'Hermalle, la citerne, l'échelle, la 1ère pompe caserne, l'officier de Liège et le ventilateur caserne, groupe radio 1 »

A 18h35, nouvel appel du 112 au dispatching pour apporter les précisions suivantes :

« C'est la FN qui brûle, c'est un bâtiment de la FN où normalement on ne travaille pas mais c'est un bâtiment de la FN . On n'a pas de notion d'explosif ou quoi que ce soit mais signale le vite aux pompiers, c'est la FN »

Le départ est en route et, à l'officier qui demande des renseignements, le dispatching passe, à 18h35 le message suivant :

« Oui voilà Lieutenant apparemment ce serait un bâtiment de la FN qui serait inoccupé mais on n'est pas sûr qu'il n'y aurait personne dedans over »

Ce message est complété à 18h37 par les informations suivantes :

« Officier ici le dispatch, voilà la centrale 100 vient de nous contacter. Ils ne savent pas dire exactement ce qu'il y a dedans, il y a eu des explosions à l'intérieur, il y a des personnes qui disent qu'il y a des personnes à l'intérieur, il y en a qui disent qu'il n'y a rien à l'intérieur. J'attends confirmation des gens de la FN over »

A 18h40, le dispatch, qui a pu joindre le requérant et qui a, via celui-ci, eu un contact avec la police locale de Herstal arrivée sur les lieux, passe le message suivant :

« Voilà officier ici le dispatch je viens de téléphoner à l'appelant et j'ai eu un policier en ligne donc incendie de plusieurs bâtiments assez conséquent over »



Au vu de ce message et du panache de fumée visible depuis la route, l'officier demande alors le démarrage d'une deuxième citerne et l'alerte de l'officier de semaine.

3.2. Arrivée sur place

Une quinzaine de secondes après son contact avec le dispatch, l'officier arrive sur place. En guise de Sit Rep, il passe le message suivant :

« Dispatching incendie important grande ampleur donc tu déclenches le plan mono et tu fais venir un renfort citerne de la protection civile, la grande citerne et une petite en plus over »

A 18h41, l'officier de semaine est alerté, autorise le déclenchement du plan mono-disciplinaire et se met en route.

A 18h43, le chef de manœuvre, suite à la demande de l'officier, demande confirmation des moyens en eau au dispatching et du déclenchement du plan mono.

A ce stade les moyens engagés et/ou demandés sont les suivants :

Officiers :

- Officier 1 (que nous appellerons par la suite le chef des opérations (CDO))
- Officier de semaine (que nous désignerons par la suite sous le vocable ODS)

Autopompes :

- P12 (caserne de liège)
- P06 (caserne de Hermalle)

Auto-échelles :

- E06 (caserne de Hermalle)

Citernes :

- T8 + CTR18 (caserne de Hermalle) = 9500 l
- T7 + CTR 12 (caserne de liège) = 6700 l
- Citerne semi-remorque (protection civile de Crisnée) = 20 000 l

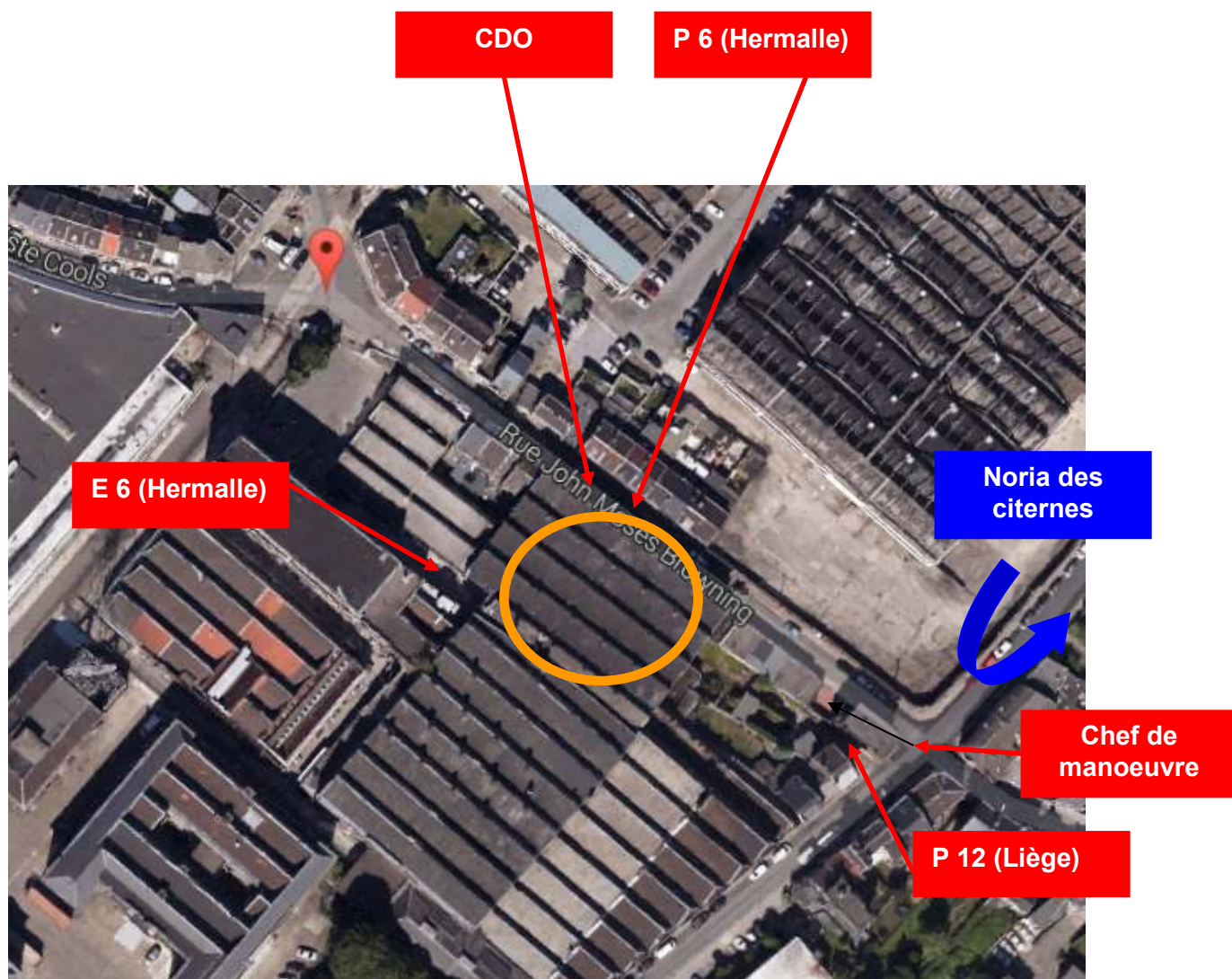
Véhicule de support :

- V23 (caserne de liège)



3.3. Mise en place du dispositif et montée en puissance

Dispositif à 18h44



Tactique :

- établir une reconnaissance la plus complète possible (à l'aide de l'échelle placée en « mirador »)
- demander les renforts
- mettre en place noria citerne
- circonscrire le plus rapidement possible le feu (en ne l'attaquant pas de suite mais en l'empêchant de s'étendre)
- limiter les propagations en charly, delta et alpha
- mettre en sécurité les riverains (évacuation par la police des bâtiments contigus)



Suivant les points repris ci-dessus, les missions suivantes sont assignées aux véhicules :

- P6 : se positionner en façade alpha et empêcher la propagation par rayonnement aux bâtiments de l'autre côté de la rue Browning
- P12 : réaliser une progression par l'accès bravo et protéger les halls contigus en charly
- E6 : se préparer à protéger les halls contigus en delta

Par ailleurs, les moyens supplémentaires suivants sont demandés :

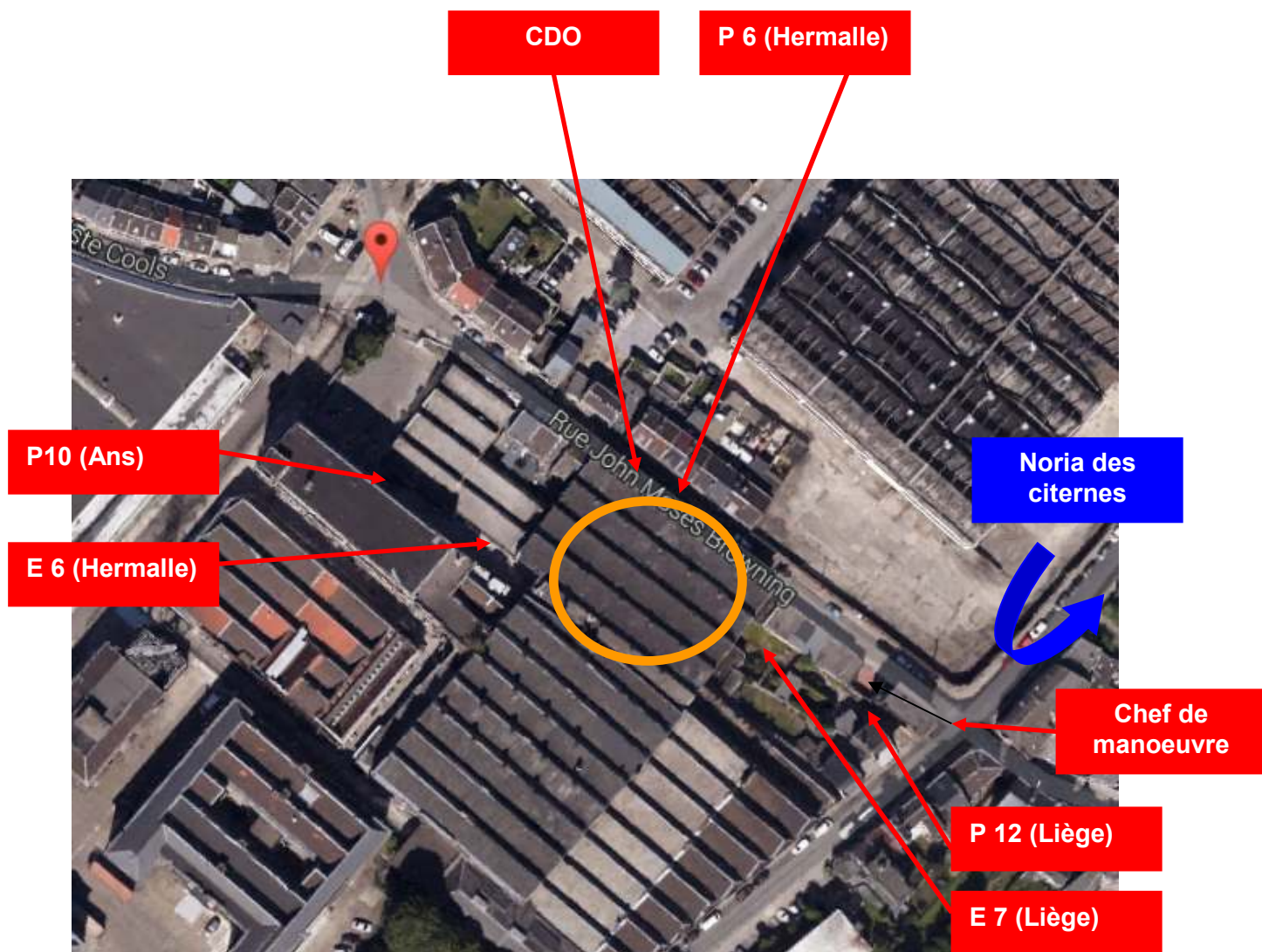
- Auto-échelle caserne (E7) (demandée à 18h46)
- Autopompe ans (P14) (demandée à 18h47)
- PC mono (V57)

Les dispositions suivantes sont également prises :

- Désignation d'un gradé pour gérer la noria de citernes
- Etablissement de la noria de citernes par la rue du Tige



Dispositif à 19h03



Tactique :

- demander les renforts en eau nécessaires pour alimenter les lances canons des échelles (ré-évaluation)
- circonscrire le plus rapidement possible le feu (en ne l'attaquant pas de suite mais en l'empêchant de s'étendre)
- limiter les propagations en charly, delta et alpha

Suivant les points repris ci-dessus, les missions suivantes sont assignées aux véhicules :

- P6 : se positionner en façade alpha et empêcher la propagation par rayonnement aux bâtiments de l'autre côté de la rue Browning
- P12 et E7 : réaliser une progression en bravo et protéger les halls contigus en charly
- P10 et E6 : protéger les halls contigus en delta

Par ailleurs, les moyens supplémentaires suivants sont demandés :



- PC mono (V57)
- Représentants de la FN au PC mono dès que possible

Les dispositions suivantes sont également prises :

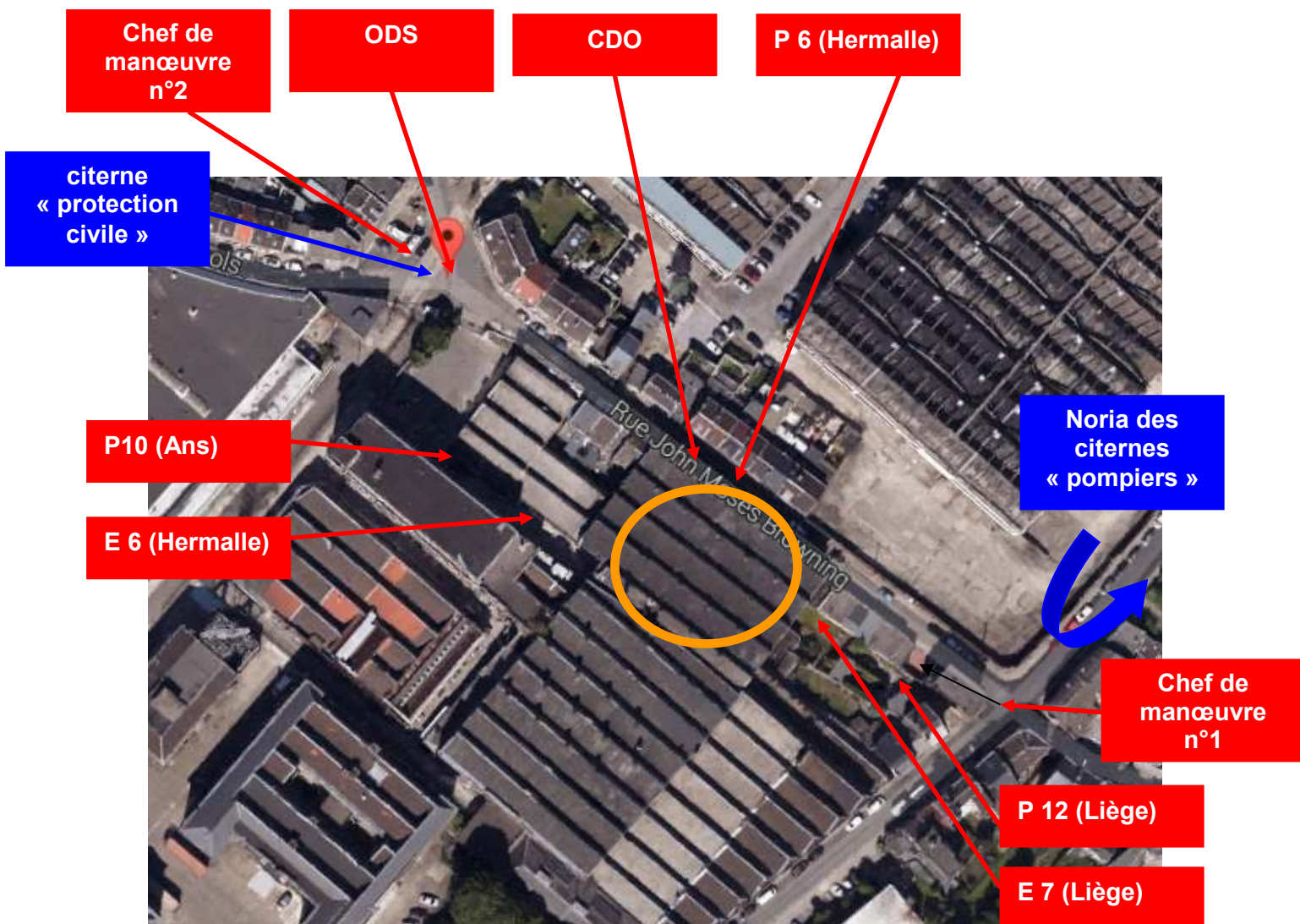
- Positionnement du PC mono à l'angle des rues Browning et Cools
- Maintien de la noria citernes « pompiers » par la rue du tige (alimentation de l'échelle caserne E7)
- Mise en place d'une seconde noria de citernes « protection civile » par la rue Cools (alimentation de l'échelle hermalle E6)

Anticipation :

- Outre le risque de propagation, le dispatch a signalé à 19h03 la présence d'une conduite Fluxys qui rentre dans un bâtiment de la FN à hauteur de la rue André Deprez.
- A ce moment, le dispatch est encore dans le flou quant au bâtiment concerné par l'incendie. Le site de la FN étant très étendu, il lui est difficile de localiser l'incendie sur la cartographie. Il donne donc cette information qui va générer une certaine confusion sur le terrain et nécessiter un temps important pour lever complètement le doute quant au risque.



Dispositif à 19h13



Tactique :

- demander les renforts en eau nécessaires pour alimenter les lances canons des échelles (ré-évaluation)
- circonscrire le plus rapidement possible le feu (en ne l'attaquant pas de suite mais en l'empêchant de s'étendre)
- limiter les propagations en charly, delta et alpha
- division du chantier en deux zones chacune avec leur propre chef de manœuvre
- dégagement des matières dangereuses des bâtiments voisins (bouteilles de gaz) repérées lors de la reconnaissance
- mettre en place coordination capot avec les autres disciplines (ODS) pour évaluation du périmètre (D3), prise en charge des impliqués (D2) et évaluation des moyens nécessaires (D4)
- évaluation de la situation et prise de renseignements auprès du propriétaire du bâtiment arrivé sur les lieux (ODS)

Suivant les points repris ci-dessus, les missions suivantes sont assignées aux véhicules :



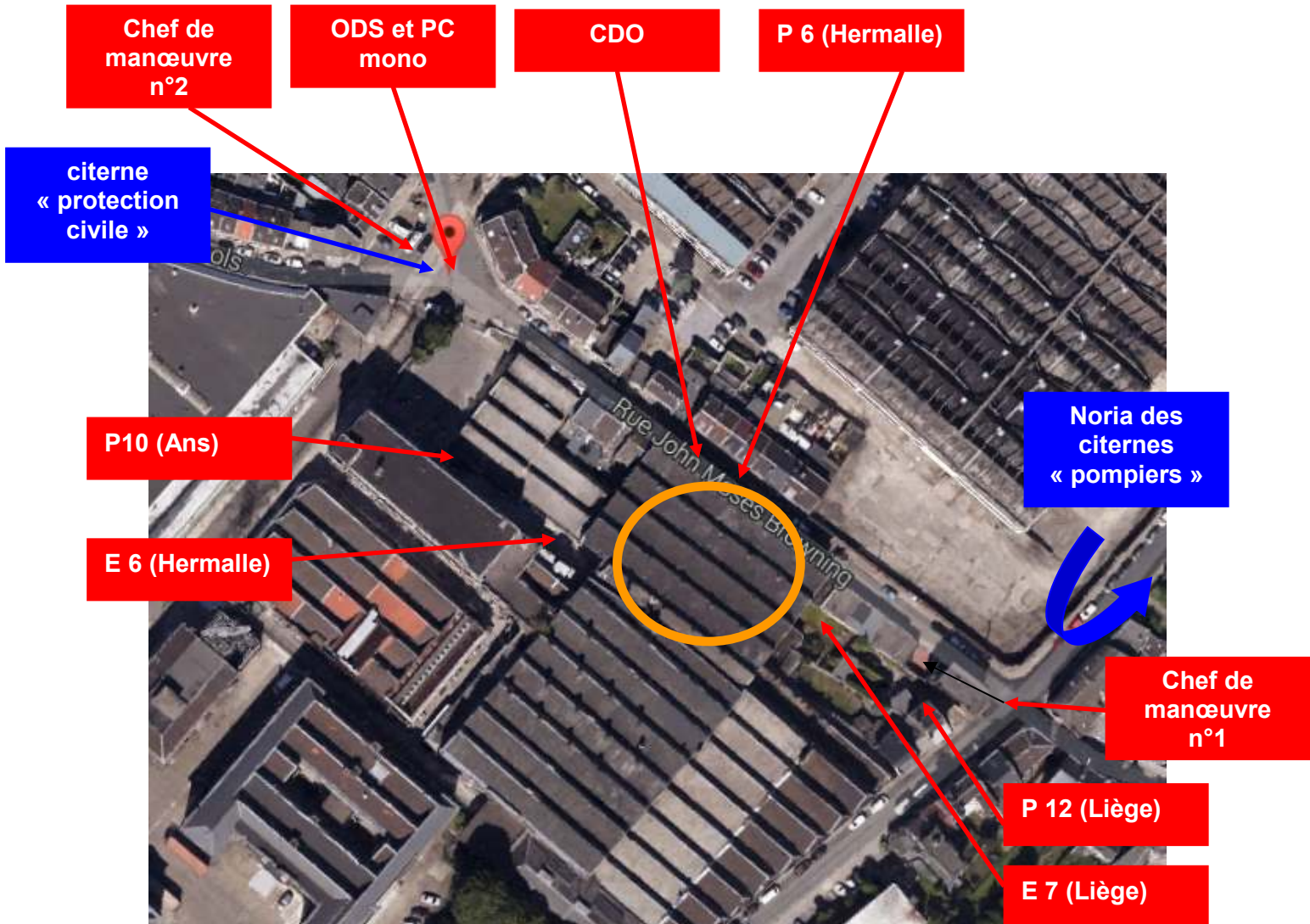
- P6 : se positionner en façade alpha et empêcher la propagation par rayonnement aux bâtiments de l'autre côté de la rue Browning
- P12 et E7 : réaliser une progression en bravo et protéger les halls contigus en charly
- P10 et E6 : protéger les halls contigus en delta

Par ailleurs, les moyens supplémentaires suivants sont demandés :

- Représentants de la FN au PC mono dès que possible
- Chariot élévateur pour le déplacement de racks de bouteilles de gaz
- Citerne supplémentaire pour faire la noria avec la protection civile
- Demande d'un responsable de la ville d'Herstal au PC mono
- Demande de l'OPA de la zone de police d'Herstal au PC mono



Dispositif à 19h25



Tactique :

- circonscrire le plus rapidement possible le feu (en ne l'attaquant pas de suite mais en l'empêchant de s'étendre)
- limiter les propagations en charly, delta et alpha
- commencer l'attaque pour repousser le feu en alpha et bravo
- division du chantier en deux zones chacune avec leur propre chef de manœuvre
- dégagement des matières dangereuses des bâtiments voisins (bouteilles de gaz) repérées lors de la reconnaissance

Suivant les points repris ci-dessus, les missions suivantes sont assignées aux véhicules :

- P6 : attaquer le foyer
- P12 et E7 : la protection ayant porté ses fruits, progresser vers le foyer en attaquant
- P10 et E6 : protéger les halls contigus en delta



Par ailleurs, les moyens supplémentaires suivants sont demandés :

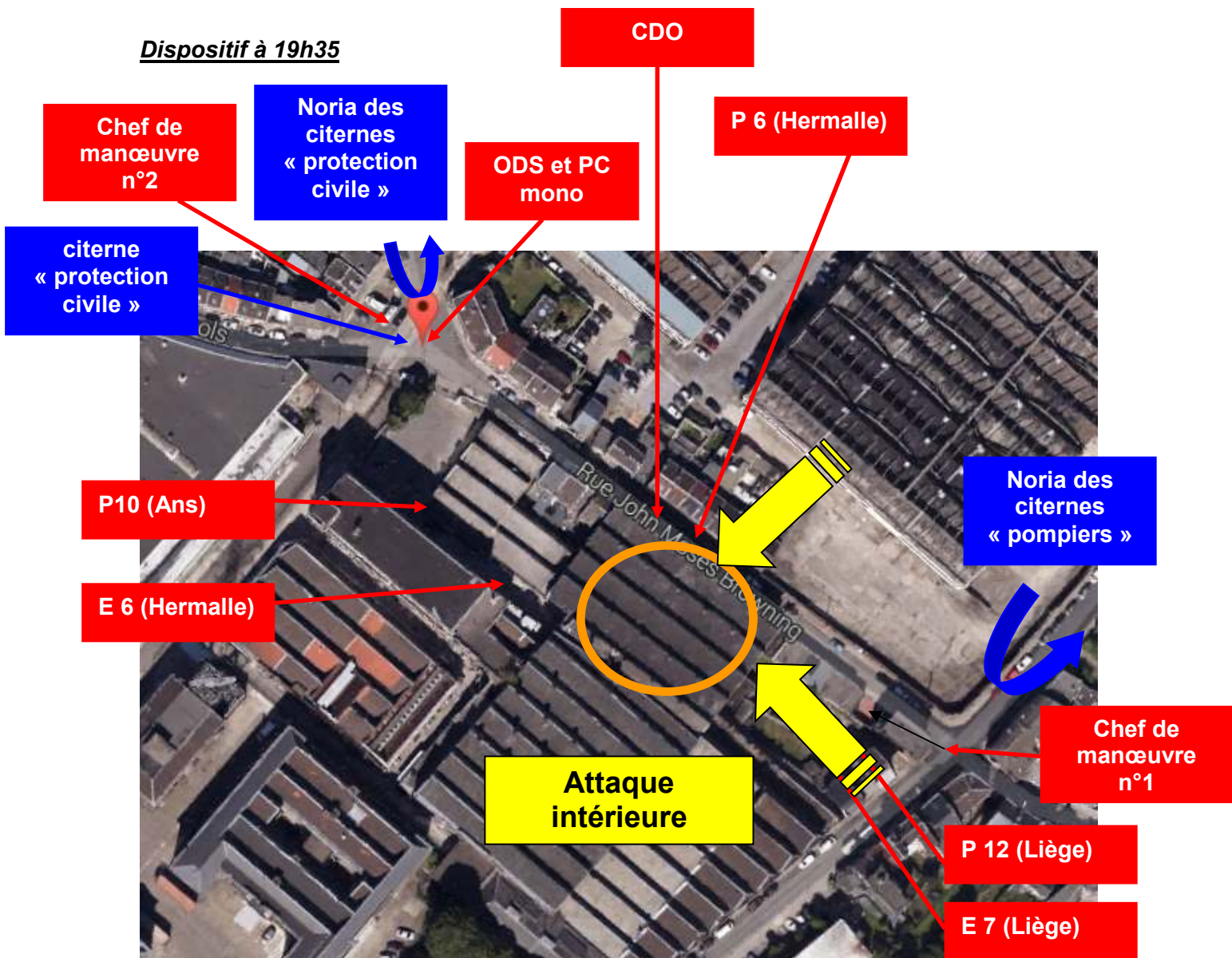
- Représentants de la FN au PC mono dès que possible
- Chariot élévateur pour le déplacement de racks de bouteilles de gaz
- Citerne supplémentaire pour faire la noria avec la protection civile
- Représentant de la compagnie des eaux (CILE) au PC mono pour renforcement du réseau

Anticipation

- L'officier de liaison (LO) est averti et contacte le dispatching pour s'informer. Il entre ensuite en communication avec l'ODS



Dispositif à 19h35



Tactique :

- limiter les propagations en charly, delta et alpha
- attaque importante en charly et en alpha
- division du chantier en deux zones chacune avec leur propre chef de manœuvre
- dégagement des matières dangereuses des bâtiments voisins (bouteilles de gaz) repérées lors de la reconnaissance
- éviter l'engagement des binômes dans la structure en feu (façade bombée et énorme dilatation de la structure)

Suivant les points repris ci-dessus, les missions suivantes sont assignées aux véhicules :

- P6 : attaquer le foyer
- P12 et E7 : la protection ayant porté ses fruits, progresser vers le foyer en attaquant
- P10 et E6 : protéger les halls contigus en delta

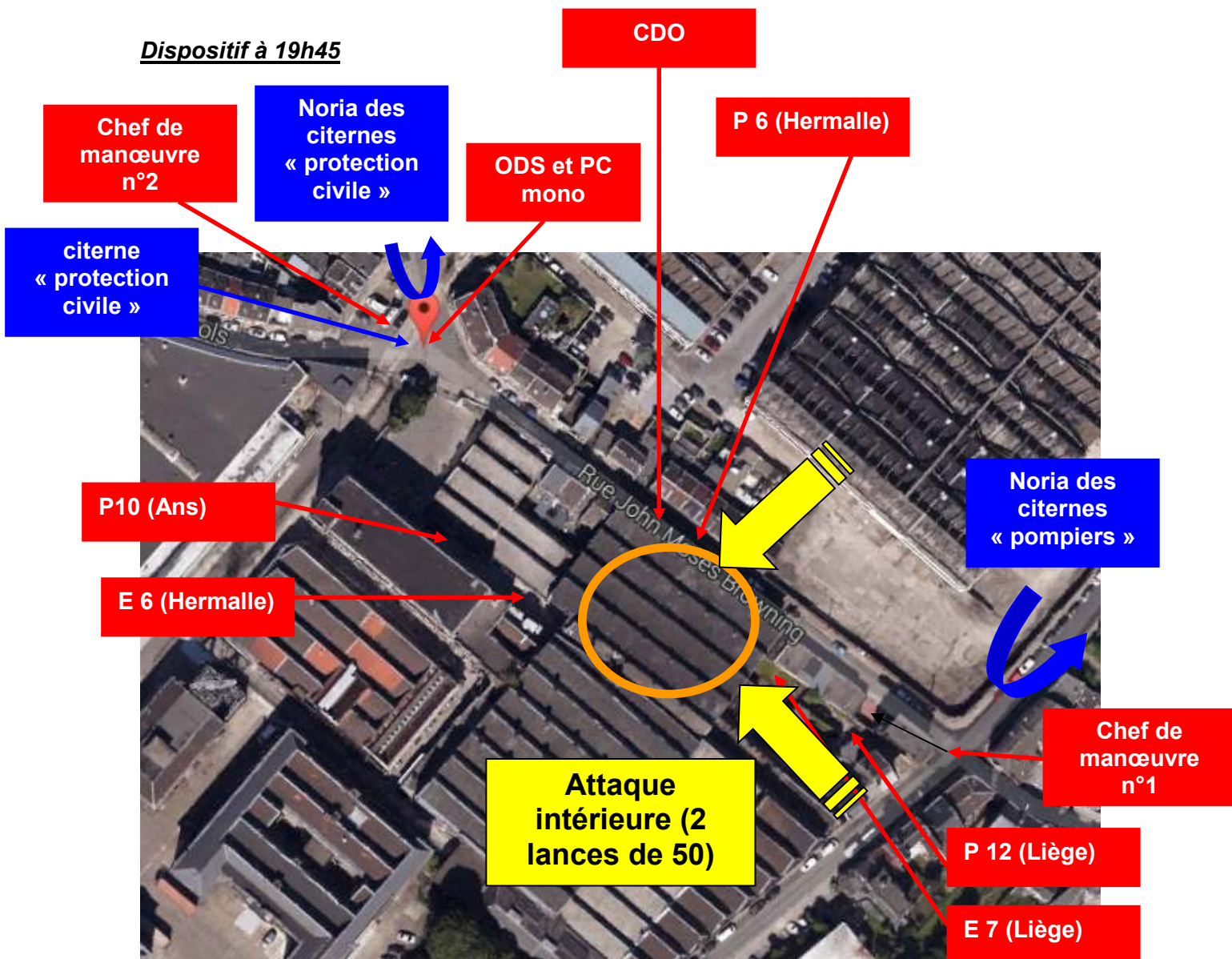


Par ailleurs, les moyens supplémentaires suivants sont demandés :

- Représentants de la FN au PC mono dès que possible
- Chariot élévateur pour le déplacement de racks de bouteilles de gaz
- Citerne supplémentaire pour faire la noria avec la protection civile
- Représentant de la compagnie des eaux (CILE) au PC mono pour renforcement du réseau
- Rehab pour le personnel intervenant (boissons et barres énergétiques)



Dispositif à 19h45



Tactique :

- limiter les propagations en charly, delta et alpha
- attaque importante en bravo et en alpha
- division du chantier en deux zones chacune avec leur propre chef de manœuvre
- dégagement des matières dangereuses des bâtiments voisins (bouteilles de gaz) repérées lors de la reconnaissance
- éviter l'engagement des binômes dans la structure en feu (façade bombée et énorme dilatation de la structure)
- suite aux attaques menées, le profil de ventilation a changé et l'officier constate un changement de dynamique des fumées. Le foyer semble reprendre de la vigueur en charly

Suivant les points repris ci-dessus, les missions suivantes sont assignées aux véhicules :



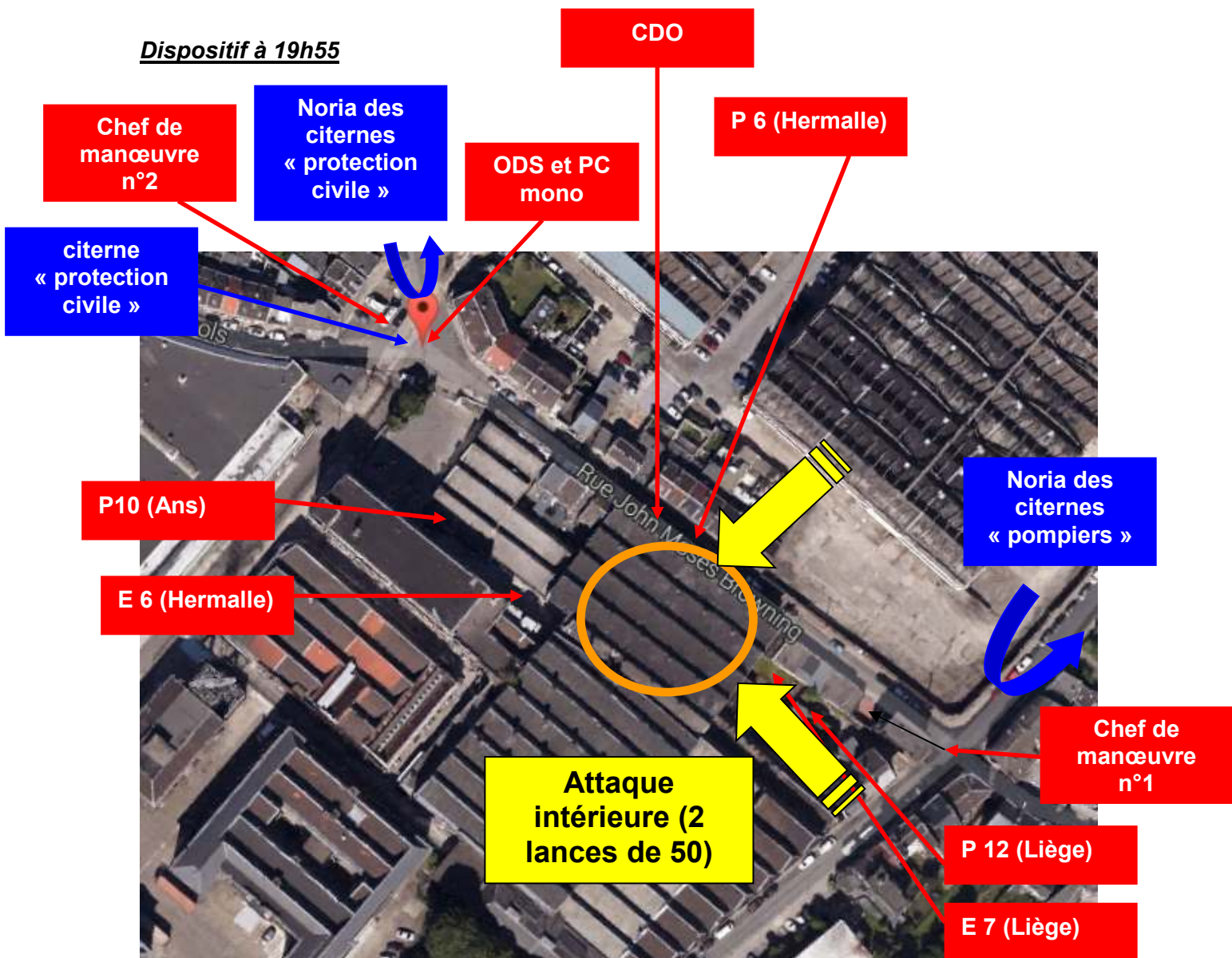
- P6 : attaquer le foyer en se mettant en sécurité par rapport au risque d'effondrement de la façade alpha (qui bombe de plus en plus)
- P12 et E7 : progresser vers le foyer en attaquant. Les deux équipes d'attaque rencontrent des difficultés car elles sont dans le flux des fumées.
- P10 et E6 : protéger les halls contigus en delta
- Un chariot élévateur est disponible et va commencer à déplacer les racks de bouteilles

Par ailleurs, les moyens supplémentaires suivants sont demandés :

- Représentants de la FN au PC mono dès que possible
- Représentant de la compagnie des eaux (CILE) au PC mono pour renforcement du réseau
- Rehab pour le personnel intervenant (boissons et barres énergétiques)
- Troisième officier sur place (officier renfort (OR))



Dispositif à 19h55



Tactique :

- limiter les propagations en charly, delta et alpha
- attaque importante en bravo et en alpha
- division du chantier en deux zones chacune avec leur propre chef de manœuvre
- dégagement des matières dangereuses des bâtiments voisins (bouteilles de gaz) repérées lors de la reconnaissance
- éviter l'engagement des binômes dans la structure en feu (façade bombée et énorme dilatation de la structure)
- suite aux attaques menées, le profil de ventilation a changé et l'officier constate un changement de dynamique des fumées. Le foyer semble reprendre de la vigueur en bravo

Suivant les points repris ci-dessus, les missions suivantes sont assignées aux véhicules :



- P6 : attaquer le foyer en se mettant en sécurité par rapport au risque d'effondrement de la façade alpha (qui bombe de plus en plus)
- P12 et E7 : progresser vers le foyer en attaquant. Les deux équipes d'attaque rencontrent des difficultés car elles sont dans le flux des fumées.
- P10 et E6 : protéger les halls contigus en delta
- Un chariot élévateur est disponible et va commencer à déplacer les racks de bouteilles

Par ailleurs, les moyens supplémentaires suivants sont demandés :

- Représentants de la FN au PC mono dès que possible
- Rehab pour le personnel intervenant (boissons et barres énergétiques)
- Troisième officier sur place (officier renfort (OR))

Anticipation

- Le représentant de la CILE est au PC mono et prépare avec l'ODS le renforcement du réseau
- L'ancien propriétaire du bâtiment est au PC mono. Il informe l'ODS sur la nature du stockage. Il s'agit de PU en poudre (+/- 60 T concernées). Il ne dispose pas de plans du site.
- Les représentants de la FN arrivés au PC mono vont fournir des plans
- Accueil des responsables D2, D3 et D5 (PSM ville de herstal, responsable sécurité ville de Herstal) au PC mono. Mise en place centre d'accueil pour les impliqués.



3.4. Gestion dans la durée

On l'a vu dans le point ci-dessus, la dynamique rapide de l'intervention se termine, celle-ci va maintenant s'installer dans la durée.

Sur le terrain, la situation est la suivante :

- Le feu est circonscrit et le front des opérations est stable mais l'incendie au sein du bâtiment est toujours violent et très fumigène
- Les alimentations en eau sont bien établies
- La relève de la garde s'organise et se met en place
- Le troisième officier demandé est arrivé sur place
- Le PC mono est pleinement fonctionnel et la coordination capot a eu lieu
- L'ODS et le CDO manquent encore d'informations claires, notamment sur le contenu et la surface des bâtiments voisins, mais également sur la présence ou non d'une conduite fluxys à proximité du sinistre.
- Tant pour le CDO que pour l'ODS et les gradés, personne n'a encore clairement réalisé que le bâtiment est semi-enterré. Ceci s'explique par l'impossibilité physique de réaliser un tour complet du bâtiment et par le fait que les accès relativement éloignés permettant l'accès aux différents fronts ne permettent pas de se rendre compte de la déclivité du terrain

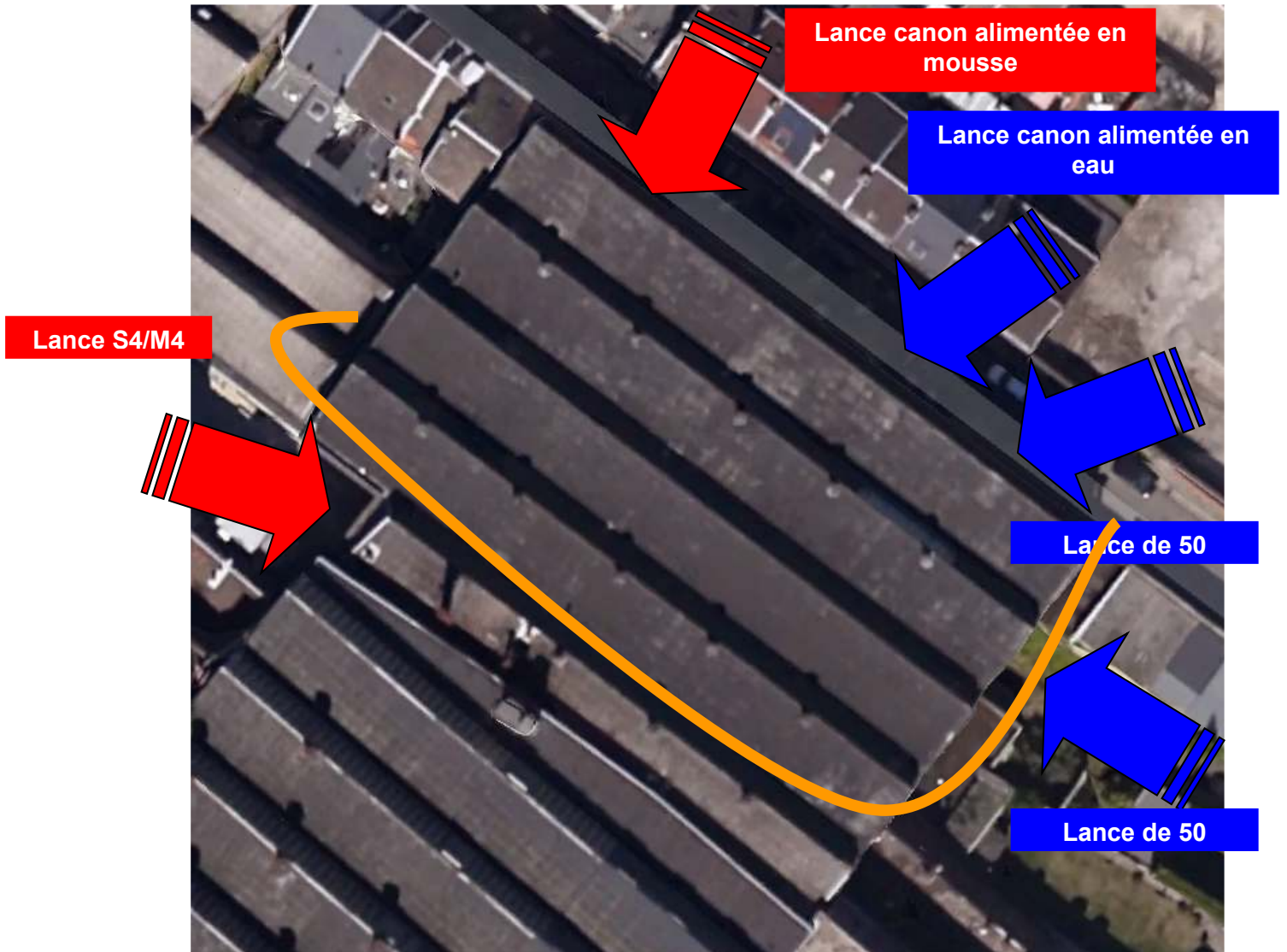
A partir de maintenant, nous allons faire le point sur l'évolution de la situation heure par heure.

3.4.1. De 21 à 22 h

- Peu avant 21 h, les lances de la rue Browning sont remplacées par des lances canons sur pied, vu le risque d'effondrement important.
- Le camion avec les moyens mousse légers est arrivé sur place (CA02), au départ comme véhicule de transport pour la relève, mais le nouveau chef de manœuvre demande de le laisser sur les lieux car il est possible que l'utilisation de moyens mousse soit demandée
- Vers 21h, les officiers sur place (OR et CDO) décident d'utiliser le Fomax à partir de l'accès delta en réalisant un premier test de noyade à la mousse.
- L'attaque à la mousse légère se révèle non concluante. Celle-ci étant réalisée depuis l'étage supérieur au foyer, le courant de convection emporte la mousse et la chaleur la détruit sans qu'elle atteigne le volume en feu.
- Une nouvelle attaque à la mousse lourde est tentée et fonctionne nettement mieux. Celle-ci est réalisée depuis alpha et delta.
- Le bourgmestre arrive sur place et fait le point avec l'ODS
- L'agent de la CILE (compagnie de distribution d'eau) est arrivé sur place et aide l'ODS à choisir au mieux ses points d'approvisionnement
- Déplacement des voitures identifiables rue Browning en collaboration avec la police qui assure la gestion des clefs et le contact avec les propriétaires
- Coordination avec la D2 pour envoyer des pompiers récupérer des médicaments difficiles à trouver de nuit et de première nécessité dans les immeubles évacués.
- A 21h15, premier point presse par l'ODS



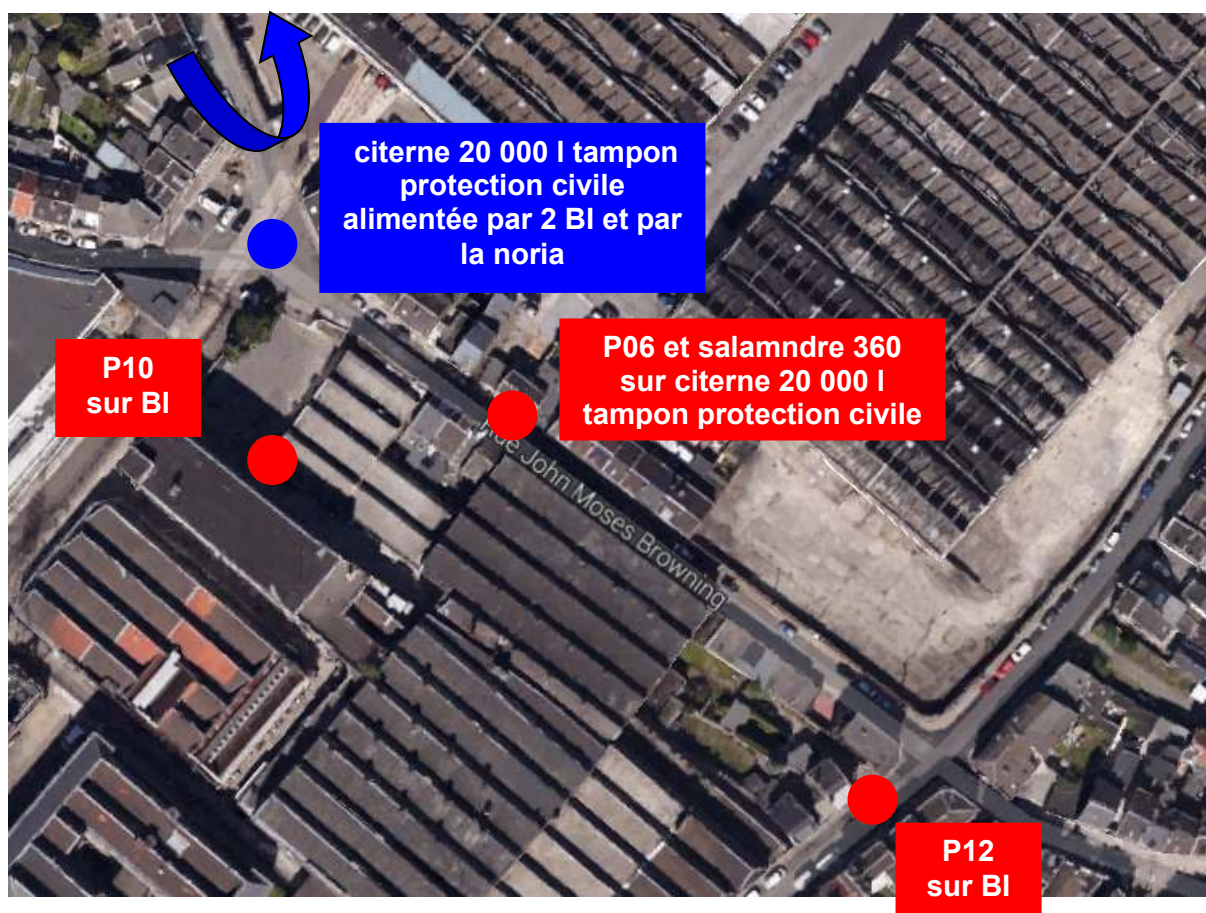
Dispositif d'attaque mis en place entre 21 et 22 h





3.4.2. De 22 à 23 h

- L'incendie est toujours violent et, bien que la mousse donne de meilleurs résultats que l'eau, l'extinction est loin d'être acquise.
- L'ODS demande un expert en stabilité sur place ainsi que les représentants des réseaux de gaz et d'électricité
- La CILE signale que la consommation en eau est trop élevée (les vannes des barrages entre Liège et Herstal ont dû être ouvertes) et ils ne vont plus pouvoir soutenir le rythme. Il faut donc réorganiser la noria vers le zoning industriel des Hauts Sarts
- La noria d'approvisionnement en eau et le dispositif sont réorganisés de la manière suivante :



- La noria de citernes est assurée par :
 - Citerne de la caserne de Hermalle (9500 l)
 - Citerne de la caserne de Liège (6700 l)
 - Citerne protection civile (10 000 l)
 - Citerne protection civile (10 000 l)
 - Citerne protection civile (10 000 l)
 - Citerne protection civile (17 000 l)

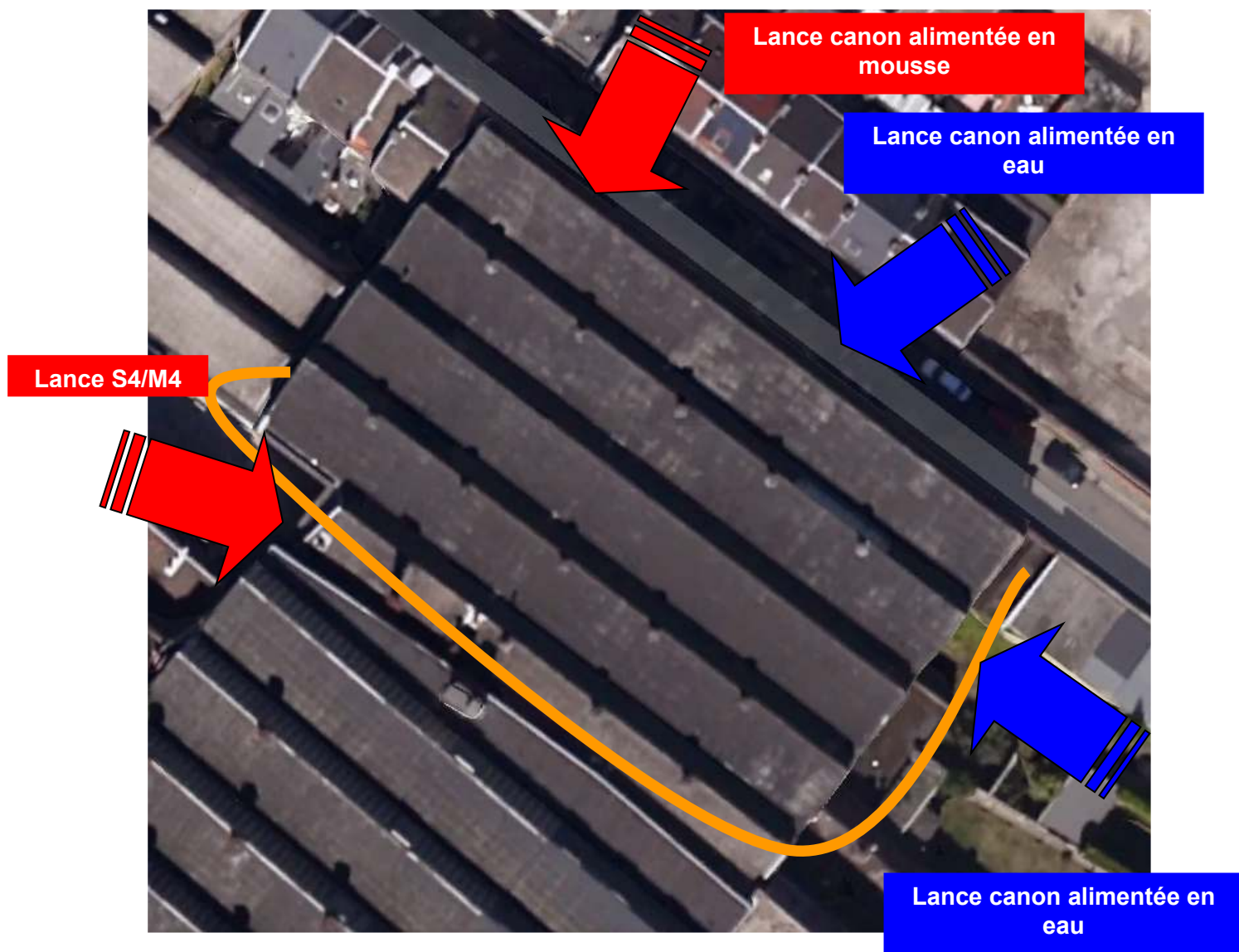


3.4.3. De 23 à 03 h

- A 23h15, première inspection du site avec l'expert en stabilité. Les conclusions sont les suivantes :
 - Les éléments de façade alpha risquent de chuter sur la rue. Principalement pour la partie située à droite de la séparation de maçonnerie.
 - C'est la maçonnerie de parement des trumeaux du niveau inférieur qui risque de tomber et des parties des linteaux en béton du même étage.
 - A l'intérieur, pour ce qui est visible, certaines colonnes ont juste l'enrobage des armatures abîmé. D'autres ont l'air plus attaquées.
 - La dalle séparant le rez du premier en alpha a l'air fortement endommagée
 - Le bâtiment semble cependant avoir terminé sa dilatation.
 - L'expert décide de refaire le point dans une heure et recommande en attendant de ne plus placer d'hommes dans la rue Browning
- Suite à la visite de l'expert, le dispositif d'extinction est revu et les lances placées dans la rue Browning ne sont plus que des lances automatiques.
- La pénétration en delta n'est plus possible non plus du fait du risque d'effondrement de la dalle
- Une lance automatique remplace également la lance de 45 mise en œuvre depuis bravo
- A 23h30, les plans du site arrivent au PC mono après avoir transité par le dispatching
- Vers 00h30, nouvelle inspection de l'expert en stabilité. Les conclusions sont les suivantes :
 - Le bâtiment n'évolue plus
 - L'incendie est en cours d'extinction et l'échauffement baisse lentement
 - Le bâtiment ne menace pas ruine immédiatement mais une vigilance particulière doit être maintenue principalement en ce qui concerne les éléments de façade
- Vers 2h30, réduction du charroi d'une unité (renvoi de la pompe de la caserne de liège (P12))



Dispositif d'attaque mis en place après passage de l'expert en stabilité





3.4.4. De 03 à 04 h

- Des rotations de personnel sont mises en place
- Un responsable de la FN est venu informer le responsable D4 de la possibilité de s'alimenter sur leur poche d'eau, laquelle est alimentée directement en Meuse
- L'ODS demande au CDO d'étudier la faisabilité de cette option
- La réserve d'eau en question est constituée par une « bache » de 50 000 l
- Celle-ci est située à +/- 60 m de la citerne tampon de la protection civile
- Le CDO choisi de ne pas se connecter au réseau d'eau propre de la FN (des raccords DSP de 50 alimentés sont disponibles dès l'entrée du site) pour ne pas mettre à mal les installations de sprinklage du site
- Le CDO décide donc de mettre une citerne des pompiers en aspiration directement dans la bache et de refouler vers la citerne tampon de la protection civile
- Cette action met fin à la noria des citernes
- Vers 3h30, nouveau tour du site avec l'exploitant des halls en feu. Il procède à la coupure des alimentations électriques dans un bâtiment technique contigu dont il a les clefs
- L'exploitant révèle également la présence dans le sous-sol du hall en feu d'un transformateur hors service. Celui-ci ne devrait pas avoir été touché par l'incendie mais est inaccessible.
- L'officier se renseigne quant à une potentielle fuite d'askarel
- Vers 2h30, les réserves d'émulseur de la salamandre 360 de l'IILE (6000 l) touchent à leur fin
- Décision de faire venir sur place un renfort en émulseur de la protection civile (20 000 l)

3.4.5. De 04 à 12 h

- A 4 h, le PC mono est fermé
- L'ODS quitte les lieux à 4h et reviens vers 10h30
- Rotation régulière du personnel
- Durant la matinée, nouvelle visite de l'expert en stabilité. Celui-ci peut analyser la structure de près et émet l'avis suivant :
 - Le fait que l'étage ne soit pas chargé permet de ne pas craindre l'effondrement auez-de-chaussée, bien que la structure béton ait fortement souffert de la chaleur (armatures à nu). La façade du hall a également subi des déformations dues à la chaleur, mais celles-ci ne devraient pas engendrer l'effondrement de la façade. La maison accolée au hall (à droite en alpha) a subi un décrochement de la façade
- A la suite de cet avis, établissement d'un périmètre de sécurité. Celui-ci est matérialisé sur l'image ci-dessous et réalisé en barrières de chantier. Dès le placement des barrières terminé, les riverains de la rue Browning, évacués la veille, peuvent réintégrer leurs habitations



- L'ODS fait le nécessaire avec les services de la ville pour interdire l'accès à l'immeuble déstabilisé par l'incendie (à droite du hall en alpha)
- L'ODS prend les dispositions pour la gestion environnementale éventuelle de la cabine HT du sous-sol. Celle-ci n'a pas été touchée par l'incendie
- De 7h30 jusque 10h30, allègement progressif du dispositif jusqu'à arriver à uniquement la pompe du poste de Hermalle et l'officier (P6 et V1)
- 12h : deuxième et dernier point presse
- 12h : désengagement des derniers moyens « protection civile »
- 13h30 : désengagement de la pompe de Hermalle

3.4.6. De 12 à 19h

- Appel de la pompe de Hermalle pour un léger dégagement de fumée vers 14h30
- ODS quitte les lieux à 14h30
- Contrôle de routine à 18h et pendant la nuit



3.4.7. Les jours suivants

Dans les jours qui ont suivi, des contrôles réguliers ont dû être effectués vu les divers petits foyers résiduels potentiellement enfouis sous les décombres.

Au moment d'effectuer le déblai, une polémique, alimentée par un parti politique local de l'opposition, est née et a généré beaucoup de remous.

Notre service, en tant que conseiller de l'autorité, a dû participer à des réunions de sécurité qui avaient pour objet la gestion des opérations de déblais et en particulier, de l'amiante présente dans ceux-ci suite à l'effondrement des plaques de couverture de la toiture.

Au final, après deux réunions de sécurité houleuses, il fut décidé la mise en place de la procédure suivante :

- Une première phase consistant en le désamiantage du rez-de-chaussée du bâtiment sinistré par la société Schank. Les pompiers devant fournir à celle-ci un stand pipe et une clef de bouche pour permettre l'arrosage en permanence des déchets
- Une seconde phase, débutant dès la fin de la première, et consistant en l'excavation des déchets de polyuréthane. Pendant cette phase également est prévu un arrosage permanent
- Si pendant ces deux phases une reprise de feu est constatée, l'intervention des pompiers sera requise
- La ville organisera avec la société Schank le désamiantage de la toiture



4. ANALYSE DU FEU

On l'a vu plus haut, la charge calorifique potentielle était importante. Cependant, elle n'a pu se libérer en une seule fois.

Par ailleurs, on a vu également que les pompiers avaient eu beaucoup de mal à accéder au foyer, autrement que par la façade avant et par bravo.

En fait, le déroulement des opérations a été décrit suivant les rapports des intervenants et les communications radios.

Nous avons décrit le dispositif tel qu'ils l'ont eux-mêmes perçu et tel qu'il était envisagé dans la nuit même de l'incident.

Nous nous sommes ensuite rendu sur place pour réaliser des photos et analyser le bâtiment..

4.1. Vue suivant alpha



De prime abord, on a l'impression que les intervenants ont bien été confrontés à un feu de rez-de-chaussée. Mais si l'on regarde par les fenêtres, on se rend compte que la situation est un peu différente...



Vers accès
bravo



Le hall est en fait semi enterré en alpha (il n'y a d'ailleurs aucun accès par la rue Browning) et le plancher se trouve en fait environ 3 m en contrebas de la rue. L'accès au hall se fait en Bravo par une servitude

4.2. Vue suivant bravo



L'accès en bravo et la porte métallique se trouvant au bout de la servitude. Cette porte présente une surface approximative de 25 m²



4.3. Vue suivant delta

Il ne nous a pas été possible d'accéder en delta (propriété privée et fermée). Cependant, de par les témoignages et le récit des intervenants nous savons que les intervenants en delta ont été confrontés à une dalle en béton percée seulement de quelques orifices. Cette dalle est bien la dalle visible au plafond du hall en feu et l'un des orifices principaux concernés est le puits de la cage d'escalier visible sur la photo ci-dessous :



4.4. Comportement du feu

Intéressons nous maintenant au comportement du foyer proprement dit.

- A l'arrivée des intervenants, les flammes sortent par les fenêtres du rez-de-chaussée. Le flashover a donc déjà eu lieu et le foyer est limité par le comburant.

Intéressons nous aux possibilités d'évolution pour le feu.

Celles-ci sont assez restreintes :

- Il est enfermé dans une boîte de béton composée du mur en charly, du mur en alpha, du mur en delta et du mur en bravo. Le sol et le plafond sont également en béton.
- Autrement dit, dans un premier temps, le foyer doit s'alimenter en air via les fenêtres du rez-de-chaussée alpha (qui sont situées environ trois mètres plus haut que le niveau du sol dans le hall) et doit également rejeter le plus gros de ses gaz de pyrolyse et de combustion par cette même voie.
- Ceci explique notamment la violence des flammes en façade alpha, lesquelles étaient chassées par la surpression du foyer.
- Le rayonnement important a généré d'importants dégâts aux habitations faisant face au sinistre comme on peut le voir sur la photo ci-dessous :



- La partie du hall surmontée d'un plancher en béton reste bien compartimentée mais le premier niveau (celui accessible par les équipes engagées en delta) est complètement enfumé.
- Les premières équipes engagées en bravo signalent des propagations en toiture vers charly. En fait, à l'entrée bravo du hall, le plancher en béton n'est plus présent et le hall s'étend sur deux niveaux jusqu'à la toiture. Le percement de celle-ci sous l'action de la chaleur va favoriser le courant de convection et augmenter la puissance du foyer.
- Ces événements ont lieu pendant la reconnaissance et l'installation du dispositif de base.



- En effet, le percement de la toiture est confirmé vers 19 h par le gradé de l'échelle de la caserne qui s'est installé en « mirador » et qui fait son SIT REP en bravo.
- Le message de l'officier à 19h34 confirme d'ailleurs que le foyer est le plus important à cet endroit (dans la partie sous l'échelle caserne), où une attaque à la lance de 45 a déjà lieu. Ceci sous-entend qu'au moins une des portes est déjà ouverte.

L'officier demande alors de renforcer les moyens d'attaque en bravo.

Cette manœuvre va nécessiter l'ouverture d'une autre porte métallique. Cette ouverture va modifier fortement le profil de ventilation en ouvrant, au niveau du foyer, une immense voie d'air. L'officier, bien conscient de ce fait passe alors à 19h40 la communication suivante :

« La où il y a la grande porte ou je t'ai demandé de mettre 1 2ème lance. Mets la lance mais fais en sorte que la porte soit refermée au maximum pour éviter l'apport d'air pqq la porte elle fait 5m/2, c'est un immense apport d'air donc on referme la porte le + possible »

Malgré cette précaution, le foyer va alors prendre de la puissance, ce qui va augmenter le débit de fumées en bravo. Ce fait est confirmé par les communications radios des intervenants :

Officier, 19h44 : Gradé de l'échelle caserne ici l'officier dis est-ce que tu sais me donner un bilan pqq j'ai l'impression que la dynamique des fumées a changé »

Officier ici gradé échelle ben oui ici ça sort énormément de fumées noires, on ne distingue plus vraiment le foyer important là ou on arrose actuellement, par contre je ne garantis pas qu'il est passé dans le bâtiment plus loin et moi d'ici je ne vois plus rien je ne sais pas déployer la lance over

Au final, la violence, la durée et la difficulté d'extinction du foyer s'expliquent par les éléments suivants :

- Foyer localisé dans une « boîte » en béton relativement hermétique Charge calorifique potentielle importante à haut degré d'inflammabilité
- Courant de convection important du aux vitres brisées en alpha, à la toiture percée et aux portes ouvertes en bravo et aux ouvertures dans le plancher en charly

Si l'on prend ces éléments un par un, ils expliquent chacun en partie la difficulté à obtenir l'extinction :

- La localisation du foyer dans une enveloppe en béton restée intacte tout au long des opérations a favorisé la conservation de la chaleur. Ceci signifie concrètement :
 - Une augmentation du débit de pyrolyse du polyuréthane, déjà facilement sublimable
 - Une évaporation de l'eau d'extinction avant qu'elle ne puisse atteindre le cœur des matériaux
 - La destruction rapide de la mousse d'extinction et la nécessité de renouveler celle-ci en permanence (taux critique d'application élevé)
 - Une augmentation de la vitesse de réaction de combustion (celle-ci étant fortement influencée par la chaleur)
- La charge calorifique potentielle importante et l'inflammabilité du matériau. Ceci signifie concrètement que :
 - Cette charge a été mobilisée facilement à cause de la chaleur importante sous forme de gaz de pyrolyse



- La forme du matériau, pulvérulente, a maximisé la surface d'échange et favorisé tant la pyrolyse que la réaction avec l'air
- Le courant de convection
 - A favorisé la montée en température et donc en puissance du foyer
 - A permis dès lors l'augmentation du débit de pyrolyse et du débit de gaz de combustion
 - A emporté la vapeur d'eau minimisant l'effet d'étouffement
 - A rendu l'attaque en charly (par les orifices de la dalle en béton) inefficace voire impossible (les gradés parlant de chalumeaux sortant de ces orifices, puis, lors de l'attaque à la mousse légère, du fait que la mousse était soufflée vers le haut)

Enfin, le matériau lui-même n'était pas aisé à éteindre du fait de sa densité très légère et de son conditionnement en poudre qui facilitait sa flottabilité.

4.5. Comportement de la structure

Au vu du foyer présent, on constate au final que la structure a relativement peu souffert, en témoignent les photos ci-dessous.



La façade en brique est quasi intacte. Seules les plaques de couverture en fibrociment ont éclaté. On remarque également qu'un peu de fumée a noirci les briques à gauche et que les tôles de bardage au-dessus des portes ont été décolorées par la chaleur.



Sur cette photo prise depuis alpha à la gauche du bâtiment, on constate que malgré la chaleur importante, la structure en béton a bien tenu. Cela est dû au fait que les structures anciennes comme celle considérée ici étaient calculées de manière empirique et donc souvent largement surdimensionnées. On remarque notamment que le plafond ne présente pas de barres à nu et que les colonnes, même si elles ont perdu un peu de matière, sont relativement intactes.

On remarque, par ailleurs, à l'extrême gauche, la cheminée qui s'est créée en bravo avec l'éclatement des plaques de couverture.





Sur cette photo, on constate que la façade alpha, bien que menaçant ruine au plus fort de l'incendie, a repris en refroidissant sa position d'origine
Quelques stigmates sont néanmoins encore visibles à la jonction avec la maison mitoyenne





Bel exemple de dilatation des métaux, les grilles se sont pliées vers l'intérieur. Ceci est dû probablement au fait que les lances installées par les pompiers arrosaient par ces orifices. Le métal était donc dilaté par la chaleur côté incendie et refroidi côté lance, ce qui explique cette déformation particulière.

On remarque également que le flux thermique a bien endommagé les linteaux en béton des fenêtres





5. ANALYSE DU DISPOSITIF

Le dispositif mis en place a tout d'abord visé à la circonscription du sinistre, ce qui était clairement l'objectif premier à avoir.

L'examen des communications radios montre que les mises en place de ligne ont été gérées correctement et en coordination avec la mise en place des approvisionnements en eau.

Aucune ligne n'est tombée à court d'eau, ce qui est révélateur sur un sinistre de cette ampleur

Concrètement, il serait intéressant de pouvoir générer une simulation par ordinateur du flux thermique qui a été généré par cet incendie et de le comparer aux moyens hydrauliques qui étaient nécessaires pour réaliser son extinction directe.

Le résultat serait sûrement disproportionné et impossible à réaliser de manière pratique.

Autrement dit, au vu du résultat (pas d'autre bâtiment perdu, pas de victimes ni chez les riverains, ni chez les intervenants), la stratégie mise en place était clairement la bonne, à savoir :

- Circonscrire le foyer et protéger les immeubles voisins
- Commencer à attaquer dès que les ressources en eau sont suffisantes
- Continuer à attaquer avec des moyens mousses dès que possible

Dans ce cas, la mousse était-elle le moyen le plus adéquat ?

La question peut être posée.

De l'avis des intervenants, l'attaque était plus efficace avec la mousse qu'avec l'eau.

Cependant, ce moyen d'extinction était-il vraiment nécessaire ? Il aura à tout le moins permis de limiter la quantité d'eau nécessaire à l'extinction du sinistre



6. POINTS FORTS

On peut relever les points positifs suivants :

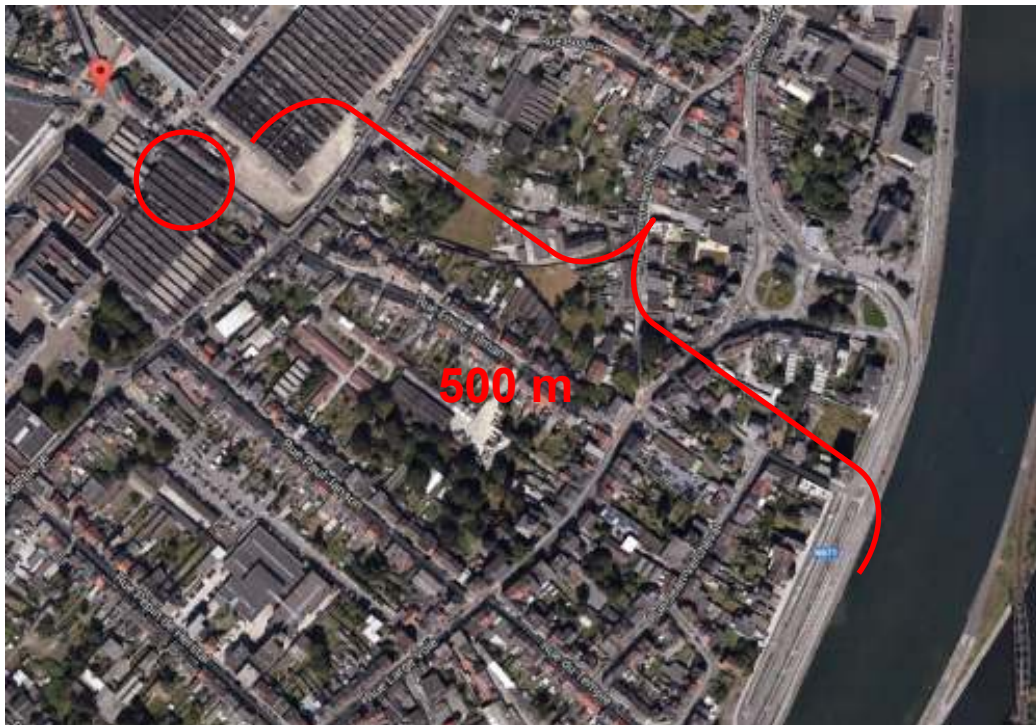
- Montée en puissance rapide (moins de 10 minutes après l'appel, déclenchement du plan mono)
- Bonne disposition des véhicules en fonction de la situation
- Sectorisation de l'intervention et dédoublement du chef de manœuvre
- Bonne gestion des norias et des voies de circulation (dédoublement des norias)
- Bonne coordination capot
- Bonne gestion de la sécurité
- Bonne gestion des moyens en eau
- Définition claire des objectifs
- Evacuation rapide des impliqués
- Recours rapide à des experts qualifiés (stabilité)
- Moyens pompiers optimum (ni trop, ni trop peu)
- Bonne gestion de la presse (fixation de points presse réguliers)



7. POINTS FAIBLES

Dans les points à améliorer, on peut relever les points suivants :

- L'absence d'une alimentation de grande longueur disponible rapidement (la PC ne sait pas assurer tout en même temps). Cette alimentation aurait pu permettre de se ravitailler sur le canal Albert



- Le personnel volontaire est à considérer comme le personnel professionnel, y compris dans sa relève. Il n'est pas normal que les pros soient relevés toutes les 2 heures et que les volontaires le soient toutes les 6 heures !
- L'organisation du ravitaillement est lourde et peu structurée (boissons, barres énergétiques, carburant pour les véhicules, ...). De plus, celle-ci ne prévoit pas de zone de repos et de « rehab » pour le personnel engagé sur le terrain
- Le PC mono est une camionnette vide. Il ne comporte actuellement aucun outil de gestion pour le DIR SI (dans ce cas l'ODS)
- Le dispatching est aveugle et n'a pas le retour clair de la situation sur les lieux. Par ailleurs, lors d'une intervention de cette ampleur, il est intéressant voire nécessaire d'avoir 3 dispatchers et un officier au dispatch
- La stabilité du bâtiment est difficile à estimer et nous ne disposons pas d'outils pour le faire



- Le suivi post-intervention est encore brouillon (rapport complet, gestion des tenues de feu contaminées, suivi de la cellule de sécurité du bourgmestre, gestion de l'amiante, ...)
- La procédure « amiante » du kcce existe mais n'est pas encore appliquée à l'IILE
- De manière générale, le commandement doit structurer beaucoup plus son intervention dans ses grandes lignes. Au vu des rapports des différents intervenants, il est par exemple impossible de déterminer à quel moment précis le feu a été circonscrit, maîtrisé et éteint.



8. AMELIORATIONS POSSIBLES

Au vu des points à améliorer, les solutions suivantes peuvent être envisagées à plus ou moins court termes :

- Alimentation de grande longueur :
 - D'une part, un partenariat est à l'étude avec les pompiers de Maastricht qui disposent de pompes HFS et de dispositifs de refoulement de grande longueur
 - D'autre part, nous disposons depuis peu en interne d'un container pour tuyaux de 110 (CTR3) qui va être aménagé prochainement avec des tuyaux de 110 lovés pour l'alimentation des autopompes et des tuyaux de 110 sur dévidoirs pour la liaison entre les autopompes et la salamandre et pour la liaison entre la salamandre et le canon à mousse sur remorque

- L'organisation du ravitaillement
 - Un container de support pour les interventions de longue durée va être aménagé. Outre une tente destinée à mettre les intervenants en repos à l'abri, il comprendra le matériel nécessaire à la préparation de boissons chaudes, des barres énergétiques et un frigo avec des boissons fraîches. Il comprendra également une réserve stratégique de diesel pour les véhicules. Il comprendra enfin des bancs et des tables , ainsi que des bâches de couleurs pour définir les zones de gestion des EPI (propres, sales, vides, etc...). Ce container pourra également être utilisé par le FIRST

- Le PC mono est une camionnette vide
 - Un réaménagement est actuellement à l'étude par le département Analyse et Amélioration en collaboration avec le département prévision
 - Ce réaménagement prévoit l'adjonction d'une tente, le placement de tableaux de gestion, la mise en ordre des moyens de transmission

- Le dispatching est aveugle
 - Le dispatching doit pouvoir se mettre en liaison avec le PC mono qui doit pouvoir régulièrement lui transmettre un bilan (une photo de ses tableaux par exemple)
 - Ce point est donc lié au précédent

- L'estimation de la stabilité du bâtiment
 - La protection civile dispose du matériel nécessaire et des officiers formés au maniement de celui-ci
 - A termes, dans le cadre de la spécialisation des postes avancés, on peut envisager de doter le Sart-Tilman de ce genre de matériel (télémètre laser) qui prend tout son sens dans le cadre des missions USD. Par ailleurs, maintenant que presque toutes les autopompes sont équipées de trompes « stutter tone », il faut rédiger la procédure claire d'évacuation d'un bâtiment liée au déclenchement de ces trompes

- Le suivi post-intervention
 - Celui-ci doit être pris en charge par les départements AA et COOP



- Ceux-ci sont présents en horaire de bureau et peuvent déjà établir en parallèle le retex. Ils sont par ailleurs impliqués dans la gestion journalière des problématiques évoquées et sont donc les plus habilités à les suivre.
- Problématique amiante
 - La procédure « amiante » du kcce (voir annexe) doit être appliquée d'urgence à l'IILE
- Structure du commandement
 - Celle-ci devrait se mettre en place avec les nouveaux tableaux de gestion présents dans les différents PC et avec la formation des officiers par le département prévision



9. ANNEXES

9.1. Revue de presse

On trouvera ci-dessous divers liens vers des sites internet permettant de consulter les articles de presse relatant l'intervention

<http://www.7sur7.be/7s7/fr/1481/Home/10934/FN-Herstal/actua/index.dhtml>

<http://www.lalibre.be/regions/liege/incendie-a-la-fn-herstal-deux-reprises-de-feu-dans-la-nuit-5487f4ce35707696bb0719de>

<http://www.lalibre.be/regions/liege/incendie-a-la-fn-herstal-les-riverains-evacues-pourront-passer-la-nuit-dans-leur-habitation-5483639a35707696bae946d1>

<http://www.lesoir.be/727346/article/actualite/belgique/2014-12-06/fn-herstal-touchee-par-un-violent-incendie>



9.2. Bulletins relatifs des différents intervenants

9.2.1. Bulletin relatif du lieutenant Scheen

	Liège, vendredi 14 Mars 2014		
Département Coordination opérationnelle Sous-Lieutenant SCHEEN C.	A l'attention du Commandant de la COP Cmtd CLAVIER C. Rue Ransonnet n°5 4020 Liège		
Mobile : 0477 871 873 Email : c.scheen@iile.be			
Votre lettre du : SO	Vos réf. : SO	Nos réf. : SO	Annexes : SO
Concerne: Incendie d'usine rue John Moses Browning à Herstal			
Mon Commandant,			
<p>Lors de la garde de jour du 06/12/14 nous avons été sollicités pour un incendie rue John Moses Browning à Herstal. Le message lors de l'alerte nous annonçait un incendie à la Fabrique Nationale. Sur place nous avons constaté que le bâtiment incriminé était un ancien bâtiment de la Fabrique Nationale. L'ensemble du bâtiment était complètement embrasé, toutes les fenêtres du rez-de-chaussée ainsi que la toiture présentaient un incendie pleinement développé d'une très grande violence menaçant de nombreuses habitations, un stockage très important de polyuréthane ainsi que les bâtiments contigus appartenant à la Fabrique Nationale.</p> <p>Dès notre arrivée, nous avons déclenché le plan monodisciplinaire et demandé en plus du départ incendie type le renfort d'une autopompe, d'une échelle aérienne, de trois camions citerne ainsi que le renfort eau (20.000 litres) de la protection civile.</p> <p>Au vu de l'importance de l'incendie nous avons fait la part du feu avec comme tactique la sécurisation des habitations et des bâtiments contigus afin d'éviter la propagation. Pour ce faire, nous avons divisé le chantier en de trois points d'attaques :</p> <ul style="list-style-type: none">• L'autopompe et L'échelle caserne, se situaient voie de Liège afin d'éviter la propagation vers les bâtiments contigus appartenant à la Fabrique nationale ;• L'autopompe de Hermalle, se situait rue John Moses Browning afin d'attaquer la partie principale de l'incendie et de protéger les habitations ;• L'autopompe d'Ans et L'échelle de Hermalle, à l'intérieur du site (entrée au croisement des rues Jean Baptiste Cools et Browning afin d'éviter la propagation vers les bâtiments contigus appartenant à la Fabrique nationale. <p>Le chef de manœuvre (Scheffman N.) se situait au croisement de la voie de Liège et de la rue Browning. Nous avons mis en place un deuxième chef de manœuvre en la personne du sergent Grosdent L., celui-ci se situait au croisement des rues Jean Baptiste Cools et Browning. Je tiens à souligner le travail essentiel et efficace qu'ils ont réalisé.</p> <p>Le PC mono et les renforts en eau de la protection civile se sont placés au croisement des rues Jean Baptiste Cools et Browning.</p> <p>Nous avons été remplacé aux alentours de 21h00, à notre départ le risque de propagation fut éliminé et nos remplaçants se sont attelés à circonscrire l'incendie subsistant localisé dans le bâtiment principal situé rue Browning. Cette mission fut compliquée de par la nature et la quantité de combustible présente dans le bâtiment. En effet, il s'agissait d'un stockage énorme de poudre de polyuréthane présentant un dégagement de fumées de pyrolyse et de produits de combustion extrêmement inflammable caractérisé par un débit calorifique très grand.</p>			
<small>LIEGE ZONE 2 (IILE-SRI) Rue Ransonnet 5 à 4020 Liège annee-ile-ec-02</small>	<small>Société civile à forme commerciale 0448 505 120 APMT Liège Page 1 / 2</small>		



Lors de la garde de nuit du 07/12/14 nous avons réalisé une reconnaissance post-incendie rue John Moses Browning à Herstal pour lequel notre plan monodisciplinaire avait été déclenché.

Sur place, nous avons détecté plusieurs foyers résiduels nécessitant une garde feu. Nous avons donc mobilisé l'autopompe de Hermalle aux alentours de 21h00. Celle-ci est restée jusque 01h30 et fut remplacée par l'autopompe d'Ans jusqu'à la fin de la garde.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information ou pièce que vous pourriez souhaiter.

Le Sous-Lieutenant

SCHEEN C.



9.2.2. Bulletin relatif du lieutenant Gonay

INTERCOMMUNALE D'INCENDIE
DE LIEGE ET ENVIRONS S.C.R.L.
rue Ransonnet, 5 - 4020 LIEGE

Liège, le 06/12/2014



À l'attention du Commandant Clavier
Responsable de la COP

SERVICE OPERATIONNEL
Peloton 2/2
S/Lt f.f. GONAY F.

Commandant,

Concerne : *intervention Incendie bâtiment du 06/12/2014 rue John Moses Browning
165 à Herstal.*

Lors de l'appel pour cette intervention, je me trouvais au casernement en remplacement du S/Lt f.f. Renard, je me suis donc rendu au dispatching afin d'assurer le suivi de l'intervention ainsi que d'appuyer les dispatchers et le S/Lt Scheen qui se rendait sur place. Très vite celui-ci a demandé le déclenchement du plan monodisciplinaire.

L'ODS (Lt Babette) s'est rendu sur place et a demandé quelques instants plus tard la présence d'un deuxième Officier sur le terrain. Le 1er Officier de la garde montante (S/Lt Schaeck) étant déjà en intervention, je me suis donc rendu sur place.

À mon arrivée, le S/Lt Scheen m'a rapidement fait un SitRep et nous avons effectué ensemble une reconnaissance relativement complète des bâtiments afin de pouvoir établir la manière dont nous allons travailler la nuit. Il est très rapidement apparu que nous n'avions que 3 points d'attaque exploitables sans mettre en danger nos hommes (cf. BR S/Lt Scheen).

Nous avons donc décidé assez rapidement de déployer des moyens mousses car l'extinction à l'eau ne semblait pas efficace.

- Au point d'attaque situé du côté de l'AP d'ANS et de l'échelle d'Hermalle (cf. BR S/Lt Scheen), nous avons décidé de réaliser un tapis de mousse à l'aide du FOMAX. Nous espérons que ce tapis tomberait sur l'incendie situé au niveau inférieur par les différents trous et ouvertures présents dans la dalle de béton. L'incendie était tellement puissant sous cette dalle que le courant de convection sortant par les orifices détruisait la mousse et l'empêchait de tomber au niveau inférieur, nous avons donc stoppé le FOMAX pour ne pas gaspiller inutilement l'émulseur. Par la suite, nous avons décidé d'envoyer de la mousse plus consistante à l'aide d'une lance S4/M4 par un des orifices présent à l'entrée du bâtiment, cette solution fut relativement efficace car la mousse atteignait bien l'incendie et ne mettait pas notre personnel en danger. Cette lance était posée à l'entrée de l'orifice et travaillait de manière autonome.



- Au point d'attaque situé du côté de l'AP d'Hermalle, rue John Moses Browning (cf. BR S/Lt Scheen), nous avons décidé de placer la lance canon de type « crapaud » alimentée par la salamandre 360 afin d'envoyer de grandes quantités de mousse sur le foyer et surtout d'avoir une portée suffisante pour atteindre le fond du bâtiment, ce qui était très difficile. L'efficacité de cette lance était meilleure qu'avec de l'eau mais l'extinction semblait tout de même difficile à obtenir.

Dans cette même rue, nous avons également travaillé avec une lance canon « Partner » pour arroser une autre partie du foyer plus petite ainsi qu'une lance type « Quadrafog Ø45 ».

Nous nous sommes rapidement rendu compte que l'extinction de cet incendie serait pénible et de longue durée.

- Au 3ème point d'attaque situé du côté des véhicules caserne (cf. BR S/Lt Scheen), nous avons travaillé à la lance de Ø45 à l'eau et plus tard, nous avons placé une lance canon « Partner » oscillante à l'intérieur du bâtiment en direction des foyers les plus importants.

Lors de l'arrivée de l'ingénieur en stabilité et suite à sa reconnaissance et son analyse, notre intervention s'est encore compliquée du fait qu'il nous a fortement suggéré de ne plus nous positionner devant la façade menaçante située rue John Moses Browning. Nous avons également reçu la recommandation de ne plus pénétrer dans le bâtiment du côté de l'AP d'Ans située un niveau plus haut que l'incendie du fait de la stabilité douteuse de la dalle en béton.

Dès lors, nous avons dû nous résigner à placer tous nos moyens de façon à ce qu'ils travaillent de manière autonome pour ne pas devoir exposer notre personnel. Nous réajustions régulièrement les angles de tir de nos lances afin d'atteindre le maximum d'endroits du hall.

Nous avons travaillé de cette manière jusqu'à mon remplacement aux alentours de 03h00 du matin par le S/Lt Schaeck.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire que vous jugeriez utile et vous prie de recevoir, Commandant, l'expression de mes salutations respectueuses.

S/Lt f.f. GONAY F.



9.2.3. Bulletin relatif du lieutenant Schaeck

Sébastien BABETTE

De: Bruno SCHAECK <b.schaeck@iile.be>
Envoyé: vendredi 12 décembre 2014 12:34
À: Sébastien BABETTE
Objet: Re: Incendie rue John Moses Browning

Salut Sébastien

Désolé pour cette réponse tardive :

Remplacement du Lieutenant Gonay à 2h00. Briefing et tour du bâtiment.

Présence au PC ops d'un responsable du réseau de distribution d'eau d'extinction pour la FN (tu trouvera le nom de la personne et de l'entreprise sur le plan qui était à disposition au PC ops). Celui-ci me confirme la mise à disposition possible d'une réserve d'eau dans une "Bâche de 50 000 l" alimentée par pompage à l'eau de Meuse. Elle se situe à 60 m de la citerne tampon PC en place. Cet eau filtrée et chlorée dans la mesure où cette eau peut servir au réseau de sprinklage. Intrusion sur le site de la FN et ouverture de la grille à proximité du PC ops. Il y a des raccords DSP alimentés en permanence dès l'entrée sur site, mais en 50. De plus en s'alimentant sur ces raccords rigides nous pourrions mettre à mal la réserve tampon de sprinklage d'un hall FN. Nous optons donc pour le placement d'une citerne SRI en en pompage dans la Bâche et alimentons avec l'accord du responsable PC la citerne tampon. La noria des citernes est donc terminée vers 3 h. Suite au relèvement des équipes (Flémalle et Grivegnée) briefing et consignes de sécurité. 3h30 l'exploitant des halls revient au PC ops et je refais un tour du site avec lui. Coupure de l'alimentation générale des halls en basse et moyenne tension dans un local technique situé dans un bâtiment contigu dont il a les clés. Celui-ci me signale la présence d'un transformateur HS au sous-sol du hall en feu. Inspection des lieux impossible. Il me confirme que ce transformateur est dans un espace fermé par des murs en maçonnerie et ne devrait pas être atteint par les flammes. Néanmoins l'espace est enfumé et inaccessible. Le doute quant à une fuite d'askarel n'est pas complètement levé car après avoir repris contact avec le responsable sécurité FN il me confirme le traitement des anciens transformateurs sur leur site mais ne peut confirmer pour celui-ci.

La mousse est toujours efficace pour l'extinction mais nos réserves touchent à leur fin vers 2h 30. Confirmation positive de la proposition du responsable PC de faire parvenir une citerne de 20 000 l d'émulseur. Arrivée sur place cette citerne a des problèmes d'approvisionnement (électrovanne coincée) et on décide d'agir sur 2 fronts : le déplacement sur place d'une pompe de la PC pour pomper l'émulseur de la citerne PC vers l'entrée "stork" de notre salamandre et conjointement faire venir sur place une autre citerne de 20 000.

Bien à toi

S/Lt SCHAECK
Intercommunale d'Incendie de Liège et Environs, Zone 2
Service prévention
Rue Ransonnet, 5
4020 Liège
Tel Prev. 04/340 25 45
Fax Prev. 04/340 25 55
E-mail b.schaeck@iile.be



9.2.4. Bulletin relatif des lieutenants Honders et Fernandez

INTERCOMMUNALE D'INCENDIE
DE LIEGE ET ENVIRONS S.C.R.L.
rue Ransonnet, 5 - 4020 LIEGE

Liège, le 8 décembre 2014



SERVICE OPERATIONNEL

S/Lt Honders D.

A l'attention du Cdt Clavier C.
Responsable Dépt. Coord. Opérationnel

Commandant,

Concerne : Incendie d'usine rue John Moses Browning à Herstal

Lors de la garde de jour du 07/12/14 nous avons relevé nos collègues du peloton II/2 sur l'incendie d'usine qui s'est déroulé rue John Moses Browning à Herstal pour lequel notre plan monodisciplinaire a été déclenché.

Arrivé sur place aux alentours de 07h30, nous avons fait le point de la situation avec le S/Lt Schaeck ayant passé une partie de la nuit sur place. Une fois la transmission d'information réalisée, nous avons organisé la relève des hommes sur place. Nous avons commencé par relever le personnel du poste de Hermalle et avons ensuite relevé le personnel du poste de Grâce-Hollogne.

Après une reconnaissance du site nous avons décidé d'adapter le dispositif en place afin de concentrer notre intervention sur les foyers résiduels. Nous avons ensuite complété autant que possible les véhicules sur place afin de pouvoir remettre petit à petit les différents postes au vert. Au final, seul le poste d'Hermalle et le personnel du premier départ Officier sont restés sur place jusqu'à 13h30 plus ou moins.

Durant la matinée, j'ai accompagné l'ingénieur en stabilité désigné la ville pour faire le point de la situation. Celui-ci a pu analyser la structure de près. Selon lui, le fait que l'étage ne soit pas chargé permet de ne pas craindre d'effondrement au rez-de-chaussée bien que la structure béton ait fortement souffert de la chaleur (armatures à nu). La façade du hall a également subi des déformations dues à la chaleur mais celles-ci ne devraient pas engendrer l'effondrement de la façade. La maison accolée au hall (à droite) a subi un décrochement de la façade, nous avons dès lors décidé avec l'Officier de semaine de l'inclure dans le périmètre de sécurité.

Aux alentours de midi, nous avons libéré les moyens de la protection civile présents sur place, à savoir une citerne de 20.000 litres d'eau et une citerne d'émulseur. Avant que ceux-ci ne quittent le site, nous avons pris le soin de remplir notre citerne d'émulseur depuis la réserve de la protection civile.

Lors du contrôle de l'extinction, nous sommes partis à la recherche d'une cabine haute tension renseignée sur les plans. Nous avons trouvé celle-ci au niveau moins un. La porte d'accès à la cabine portait un pictogramme de danger faisant référence à la probable présence d'Askarel (PCB). L'incendie et l'eau d'extinction n'ont pas atteint la zone en question mais celle-ci a été prise dans les fumées. Nous avons transmis l'information aux autorités de la ville présentes sur place.

Durant la matinée, nous avons contenu la presse à proximité du PC mono. Nous leur avons permis de venir prendre quelques photos et quelques images peu avant midi avant le point presse qui était programmé avec l'Officier de semaine pour 12h.



Afin de sécuriser la zone, les autorités ont procédé à la mise en place de barrières. Celles-ci permettent de fermer la route tout en laissant le trottoir situé en face du bâtiment sinistré accessible pour que les riverains puissent regagner leur domicile dans le courant de l'après midi.

Lors du rangement, nous avons constaté que le matériel suivant avait été détruit lors de l'intervention :

- 1 lance S2M2
- 1 lance de 45
- 5 tuyaux de 70
- 5 tuyaux de 45

De plus, la P10 était tombée en panne durant la nuit. Le service de dépannage de la société Kalsheuer s'est rendu sur place en fin de matinée et nous avons pu rapatrier la pompe à la caserne. L'intervention a également nécessité l'utilisation d'au moins 7000 litres d'émulseur (salamandre).

Vers de 14h, le poste avancé d'Hermalle est intervenu à nouveau sur le site car il y avait encore un petit dégagement de fumée. Nous avons effectué un contrôle de routine à 18h et nous demandons au peloton I/2 d'effectuer un passage durant la soirée.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire que vous jugeriez utile et vous prie de recevoir, Commandant, l'expression de mes salutations respectueuses.

S/Lt HONDERS D. et S/Lt FERNANDEZ J.
Peloton I/1



9.2.5. Bulletin relatif du lieutenant Babette



Concerne : Incendie industriel rue John Moses Browning à Herstal

Mon Commandant.

J'ai été appelé par le dispatching le 06 décembre 2014 à 18 h 41 pour m'informer d'un incendie important rue John Moses Browning. À l'appel les informations que j'ai reçues étaient :

- un ou des bâtiments en feu.
- Les bâtiments sont dans ou mitoyen de la FN Herstal.
- L'officier demande de déclencher le plan mono disciplinaire. Ce que j'ai autorisé.

Je me suis mis en route immédiatement. Pendant le trajet, en écoutant les conversations radio je me suis rendu compte que ce n'était pas la FN qui était en feu, mais un bâtiment à proximité. J'ai donc demandé que le PC-OPS soit envoyé à l'adresse indiquée par l'officier de garde. À savoir une petite place au carrefour de la rue John Moses Browning et de la rue Andrée Deprez.

Arrivé à proximité, j'ai constaté que la police avait installé un périmètre de sécurité au sein du quartier.

Une fois sur place, je me suis rendu compte que le bâtiment en feu était un grand bâtiment industriel sur plusieurs niveaux et qu'il jouxtait la FN Herstal.

Les mesures que j'ai prises et les actions que j'ai posées étaient les suivantes :

19 h

- Évaluer le risque concernant la canalisation FLUXYS de la FN
- Déterminer une zone pour l'installation du PC-OPS
- Déterminer un parking pour les véhicules de commandement
- Faire le bilan avec l'officier de garde
- Faire une reconnaissance extérieure avec l'officier de garde
- Demandé aux équipes médicales sur place de se positionner à proximité du PC-OPS et de prendre en charge les évacués



- Prendre contact avec le responsable de la protection civile et vérifier les moyens engagés par celle-ci.
- Demandé que l'OPA de la zone de police HERSTAL vienne sur place
- Demandé qu'un responsable de la ville d'Herstal vienne sur place (via la police)
- Rencontrer et analyser le bâtiment avec le propriétaire (Mr JANSSEN Fabrice). (configuration des lieux, dessin de plans, risques énergétiques)
-

Pc mono ouvert

- Demander des plans du bâtiment au propriétaire (fournis par la FN)
- Rencontrer et analyser le bâtiment avec l'ancien propriétaire (Mr BLOCKEN), qui est le propriétaire du polyuréthane et qui organisait le déménagement de la marchandise. Il est néerlandophone et nous explique la configuration des lieux. Il estime la quantité de polyuréthane à 25 à 30 conteneurs à évacuer soit +/- 60 000 kg
- Demander à l'ancien propriétaire de faire venir des caristes pour déplacer des racks de bouteilles de gaz (demande de l'officier de garde)
- Accueillir le responsable D2 (Alain Loch) lui faire le bilan et lui confirmer la demande de prise en charge des évacués jusqu'à la prise en charge par la ville d'Herstal
- Accueillir le responsable D3 (Commissaire MASSIN Andrée) lui faire le bilan
- Accueillir la responsable de la ville d'Herstal (Daniella Noturni) lui faire le bilan et lui confirmer la demande de prise en charge des évacués.
- Accueillir la psychosocial manager du cpas de ville d'Herstal (Mme STEGEN Frédérique) lui faire le bilan et lui confirmer la demande de prise en charge des évacués. Centre d'accueil : Ecole Lambert Jeusette rue Richard Heintz 48, 4040 Herstal

≈ 21 h

- Accueillir le bourgmestre et lui faire le bilan de la situation.
- Réaliser un bilan régulier avec l'officier de garde.
- Réaliser un bilan téléphonique régulier avec l'officier de liaison.
- Réaliser un bilan régulier avec les responsables des disciplines afin de déterminer l'état d'avancement de leurs missions
- Réaliser un premier bilan avec le responsable CILE sur place. Canalisation d'adduction importante cotée Meuse. Pas de problème pour prendre de l'eau du côté du château rouge. Pas moyen de fournir plus d'eau sur les BI connectées suite à une limitation due au diamètre des canalisations.



- Faire relever par un pompier les plaques des voitures déplaçables, faire identifier par la police les propriétaires et faire récupérer les clefs des voitures. Ensuite faire déplacer les voitures par des pompiers et gérer par la police la restitution des clefs.
- Après analyse avec la D2 envoi de pompier dans certains domiciles évacués pour récupérer des médicaments particulier compliqué à trouver un samedi soir (ea médicament nécessaire au traitement d'une leucémie et indisponible aux urgences d'un hôpital)
- **21 h 15** Point presse
- Faire venir nos moyens mousses (CA02 et berce mousse)
- **21 h 24** Essai d'extinction bas foisonnement et fomax.
- J'autorise le SMUR citadelle à quitter les lieux, l'ambulance reste.
- Faire venir les différents gestionnaires de réseaux d'énergies pour vérifier les informations données par les propriétaires
- Analyser avec le responsable D4 les moyens disponibles de la protection civile et les différentes possibilités de renfort en eau et mousse.

≈ 22 h

- **22 h 12** Demande à madame Noturni de faire venir un expert en stabilité
- Réaliser un deuxième bilan avec des responsables CILLE réenvoyé sur place. Il apparait que nous consommons trop d'eau. Les vannes de barrages entre Liège et Herstal ont été ouvertes et ils nous demandent de réorganiser nos norias vers les zonings des Hauts Sarts.
- Réorganisation de la noria :
 - Rue voie de Liège : une pompe seule sur BI
 - Rue John Moses Browning : une pompe connectée à la salamandre, alimentée par la citerne 20000 de la PC. La citerne sera alimentée par une BI et 2 citernes 9500 de Liège et 2 10000 de la PC. Il est décidé de faire appel à 2 autres citernes de la PC une 17 000 litres et une 10000 pour augmenter le tampon et renforcer la noria.

≈ 23 h

- **23 h 15** Première visite du site avec l'expert en stabilité (Mr Lelotte ing Arch) et Mme Noturni de la ville de Herstal : les conclusions de la visite sont les suivantes :
 - Les éléments de façade risquent de chuter sur la rue. Principalement pour la partie située à droite de la séparation de la maçonnerie en façade. C'est la maçonnerie de parement des trumeaux du niveau inférieur qui risque de tomber et des parties des linteaux en béton du même étage. À l'intérieur pour ce que



nous pouvons voir certaines colonnes ont juste l'enrobage abimé d'autre sont plus attaquées. La dalle séparant les étages à l'air fortement abimée. Le bâtiment semble avoir terminé sa dilatation. L'expert reste encore une heure pour voir l'évolution.

- 23 h 30 arrivé des plans du site envoyé depuis le dispatching
- Deuxième visite du site avec l'expert en stabilité :
Les conclusions de la visite sont les suivantes :
 - Le bâtiment n'évolue plus, l'incendie est en cours d'extinction et l'échauffement baisse doucement. Le bâtiment ne menace pas ruine immédiatement, mais une vigilance particulière doit être maintenue principalement pour ce qui est des éléments de façade.
 - L'expert reviendra dans la matinée vers 9 h pour inspecter les lieux.
- J'autorise l'ambulance à quitter les lieux.

3 h

- rotation des officiers premiers et deuxième départ
- Un responsable de la FN est venu informer le responsable D4 d'une possibilité de s'alimenter sur leur poche d'eau qui est auto alimenté directement en Meuse. J'ai chargé le Lieutenant Schaeck de réaliser l'étude de faisabilité et la mise en place du dispositif.

4 h

- Le Pc Mono est fermé
- Je quitte les lieux
- Le lieutenant Schaeck reprend seul la gestion de l'intervention.

10 h 35

- J'arrive sur site.
- J'ai réalisé un point de situation avec l'officier et Madame Noturni.
- Je visite le site avec l'officier de garde (Lt Honders) et il me rend compte de l'avis de l'expert : « *Durant la matinée, j'ai accompagné l'ingénieur en stabilité désignée la ville pour faire le point de la situation. Celui-ci a pu analyser la structure de près. Selon lui, le fait que l'étage ne soit pas chargé permet de ne pas craindre d'effondrement au rez-de-chaussée bien que la structure béton ait fortement souffert de la chaleur (armatures à nu). La façade du hall a également subi des*



déformations dues à la chaleur, mais celles-ci ne devraient pas engendrer l'effondrement de la façade. La maison accolée au hall (à droite) a subi un décrochement de la façade, »

- Suite à l'avis de l'expert nous avons décidé de faire placé un périmètre de sécurité comprenant le trottoir jouxtant l'immeuble incendié et la rue. Il s'étend sur la longueur de l'immeuble incendié et englobe également à gauche deux garages et à droite une maison instable suite à l'incendie. Il est réalisé principalement en barrière HERAS et du côté gauche en barrière Nadar. Le périmètre a été matérialisé par des ouvriers communaux rappelés de (12 h à 14 h 30).
- Je décide que lorsque le périmètre en barrière sera placé, la police pourra contacter les riverains évacués pour qu'ils puissent réintégrer leur domicile.

11 h

- Je fais le deuxième et dernier point presse.
- J'informe madame Noturni que des démarches doivent être prises pour interdire l'accès à l'immeuble déstabilisé par l'incendie. Elle convoque un membre de l'administration communal pour prendre ce dossier en charge (Mr DRIESMANS service bureau d'étude de la commune)
- J'informe madame Noturni que la cabine HT en sous-sol indique un logo de toxicité sur la porte d'entrée. Le local n'a pas brûlé, mais est touché par les fumées. Elle informe immédiatement le service environnement qui lui dit être au courant de l'existence de la cabine et que la police de l'environnement est au courant également. Ils vont se renseigner pour savoir si la cabine est intégralement dépolluée.
- La rue John Moses Browning a été fermée à la circulation au carrefour avec la rue du tige d'un côté et au carrefour avec la rue Andrée Deprez.
- J'ai demandé que les voitures incluses dans le périmètre ne soient dépannées qu'au plus tôt lundi pour minimiser les risques d'effondrement.

14 h 30

- J'appelle la pompe d'Hermalle pour un léger dégagement de fumée
- je quitte les lieux.

Voici la liste des actions que j'ai mises en place pendant les deux premiers jours de l'intervention. Je n'ai pas décrit les manœuvres mises en place, car les officiers sur place ont chacun rédigé un bulletin relatif.

Pour ce qui est du charroi engagé, vous trouverez ci-dessous une liste des véhicules appelés et mis en place. Cette liste est réalisée sur base du premier appel réalisé. C'est



à dire que si la pompe d'Ans a été remplacée pendant l'intervention par la pompe de Grâce-Hollogne, il n'y aura que la pompe d'ans qui apparaîtra dans la liste.

Moyens D1 :

Autopompe :

- Hermalle
- Caserne
- Ans

Échelle

- Hermalle
- Caserne

Citerne

- Hermalle
- Caserne
- PC Crisnée 20000
- PC Crisnée 10000
- PC Crisnée 10000
- PC Libramont 10000
- PC Glains 17000

Commandement

- Véhicule premier officier
- Véhicule OdS
- Pc Mono
- Véhicule de l'adjudant (Renfort officier)
- Pc Véhicule de commandement

Véhicule logistique :

- Véhicule homme de course
- Véhicule de ventilation

Appuis Mousse :

- CA02
- Berce émulseur IILE
- PC Crisnée berce émulseur
- PC Brasschaat 20 000 l
- PC Brasschaat 20 000 l



Moyens D2

- SMUR Citadelle
- Ambulance IILE

Moyens D3

Inconnus

Une analyse plus poussée de l'intervention va être réalisé et vous sera présentée, mais celle-ci prendra plus temps.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire que vous jugeriez utile et vous prie de recevoir, Mon commandant, l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Lieutenant BABETTE Sébastien
ODS de garde.



9.2.6. Rapports de réunion de sécurité du lieutenant Bouffa

INTERCOMMUNALE D'INCENDIE
DE LIEGE ET ENVIRONS S.C.R.L.
rue Ransonnet, 5 - 4020 LIEGE

Liège, le 5 janvier 2015



R.S.C. 719
SERVICE OPERATIONNEL
Sous-Lieutenant ff BOUFFA V

Concerne : Rapport de la réunion de sécurité du 19 décembre 2014 à HESRTAL

Mon Commandant,

Voici mon compte rendu de la réunion de sécurité concernant l'ancien site de la FN, Rue John Moses Browning à Herstal.

L'objectif de la réunion était d'organiser l'excavation en toute sécurité des déchets de polyuréthane et d'évacuer ceux-ci sur le site UVELIA situé à quelques centaines de mètres.

La présence d'un officier pompier était nécessaire pour valider une procédure de travail qui mettait tous les intervenants en conditions optimales de sécurité.

Après concertation, il a été décidé de commencer les travaux ce lundi 22 décembre à 12h30, la durée est indéterminée.

Une société privée se chargera de l'évacuation des déchets et de l'étañonnement du bâtiment.

Il a bien été précisé que la responsabilité de la stabilité du bâtiment est à la charge de M. Lelotte et que l'analyse de risques pendant les travaux est également à sa charge.

La toxicité de l'environnement est inconnue mais aucune mesure positive pour le CO n'a été constatée avec l'X-AM 2000 n°22.

Notre présence est uniquement requise pour limiter toute reprise d'incendie sur le site.

Nous avons également demandé à M.Gonzalez de la ville d'Herstal une expertise de la toiture pour déterminer le risque avec d'éventuelles particules d'amiante.

Cette étude précisera les mesures de sécurité à prendre tant pour les intervenants que pour les riverains.

Je reste évidemment à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Sous-Lieutenant ff BOUFFA V



INTERCOMMUNALE D'INCENDIE
DE LIEGE ET ENVIRONS S.C.R.L.
rue Ransonnet, 5 - 4020 LIEGE

Liège, le 5 janvier 2015



R.S.C. 719
SERVICE OPERATIONNEL
Sous-Lieutenant ff BOUFFA V

Concerne : Rapport de la réunion de sécurité du 22 décembre 2014 à HESRTAL

Mon Commandant,

Voici mon compte rendu de la dernière réunion de sécurité concernant l'ancien site de la FN, Rue John Moses Browning à Herstal.

L'objectif de la réunion était d'organiser l'excavation en toute sécurité des déchets de polyuréthane en tenant compte des particules d'amiante présentes sur place.

A la fin de cette concertation, nous avons décidé de mettre la procédure suivante en place.

- 1) La première phase consiste à désamianter le RC du bâtiment par la société Schank. Nous fournirons à celle-ci un stand-pipe et une clef de bouche pour arroser en permanence les déchets.
- 2) L'excavation des déchets de polyuréthane pourra débuter dès que la première phase sera terminée. Les déchets seront alors dirigés vers la décharge de Oupeye. Pendant l'excavation l'arrosage sera permanent.
- 3) Si pendant les travaux, une reprise de feu est constatée malgré l'arrosage des déchets, le service incendie sera immédiatement prévenu par la centrale 112 et l'extinction sera réalisée par notre service.
- 4) La ville d'Herstal organisera avec la société Schank le désamiantage de la toiture.

Cette procédure a été validée par M. Noturni du service planification de la ville d'Herstal, M. Lelotte Ingénieur responsable de la stabilité du bâtiment, le responsable sécurité de la société Schank, la police d'Herstal, M. Daerden Bourgmestre de la ville d'Herstal et moi-même.

Je reste évidemment à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Sous-Lieutenant ff BOUFFA V



9.3. Retranscription des communications radios de 18 à 22 h

9.4. Port-folio













9.5. Procédure amiante du kcce

Catégorie 1

Incendie libérant de l'amiante: aucune dispersion n'est constatée en dehors du lieu de l'incendie.



Catégorie 2

Incendie libérant de l'amiante: une dispersion d'amiante est constatée en dehors du lieu de l'incendie qui n'est pas situé dans une zone habitable, de travail ou de loisirs.



Catégorie 3

Incendie libérant de l'amiante: une dispersion d'amiante est constatée en dehors du lieu de l'incendie situé dans une zone habitable, de travail ou de loisirs.





Carte d'action: procédure amiante en cas d'incendie

Annexé A

1. Pendant l'intervention

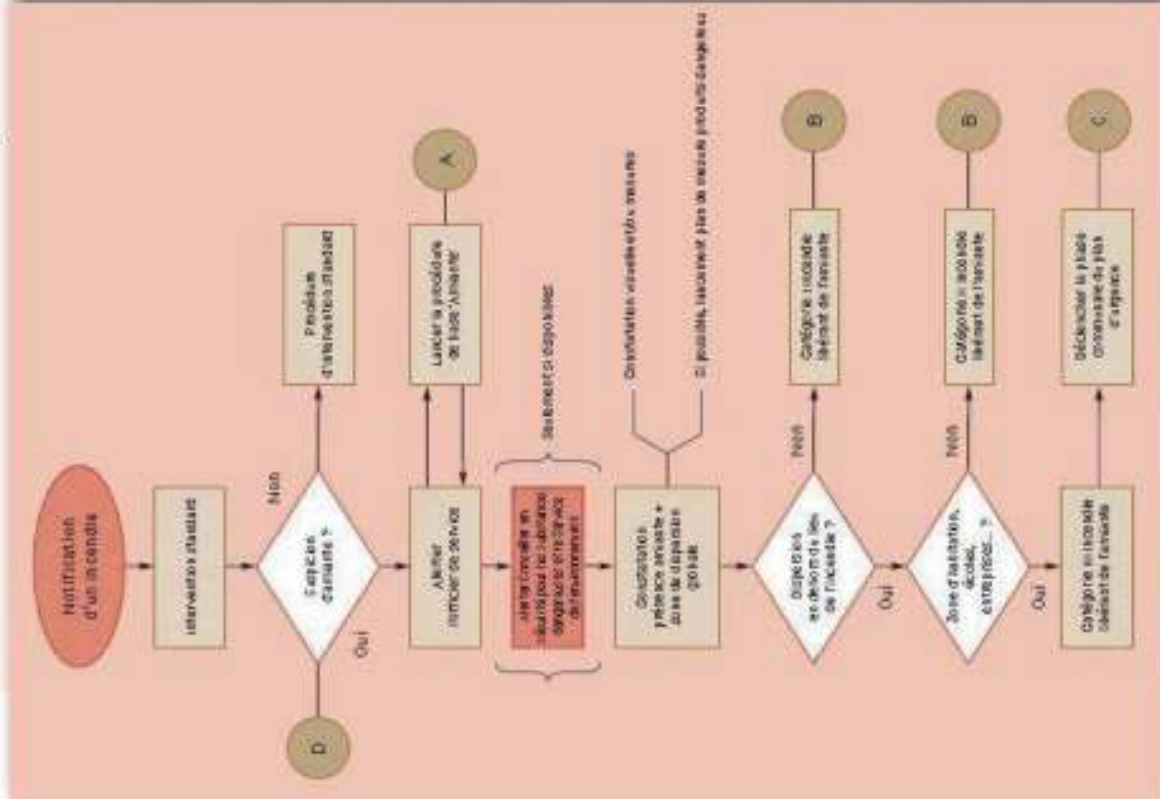
- tous les intervenants doivent porter un équipement de protection complet ;
- limiter le nombre d'intervenants dans les locaux contenant de l'amiante ;
- tenter, au moyen d'un écran ou d'un jet d'eau, de ramener au sol les fibres d'amiante en suspension dans l'air ;
- ne démolir que ce qui est nécessaire à l'intervention ;
- en accord avec la police, le chef des opérations déterminer la zone d'intervention ;
- les personnes qui quittent la zone, doivent prendre une douche avant d'ôter leur tenue ;
- il est interdit de manger, boire et fumer dans la zone contaminée.

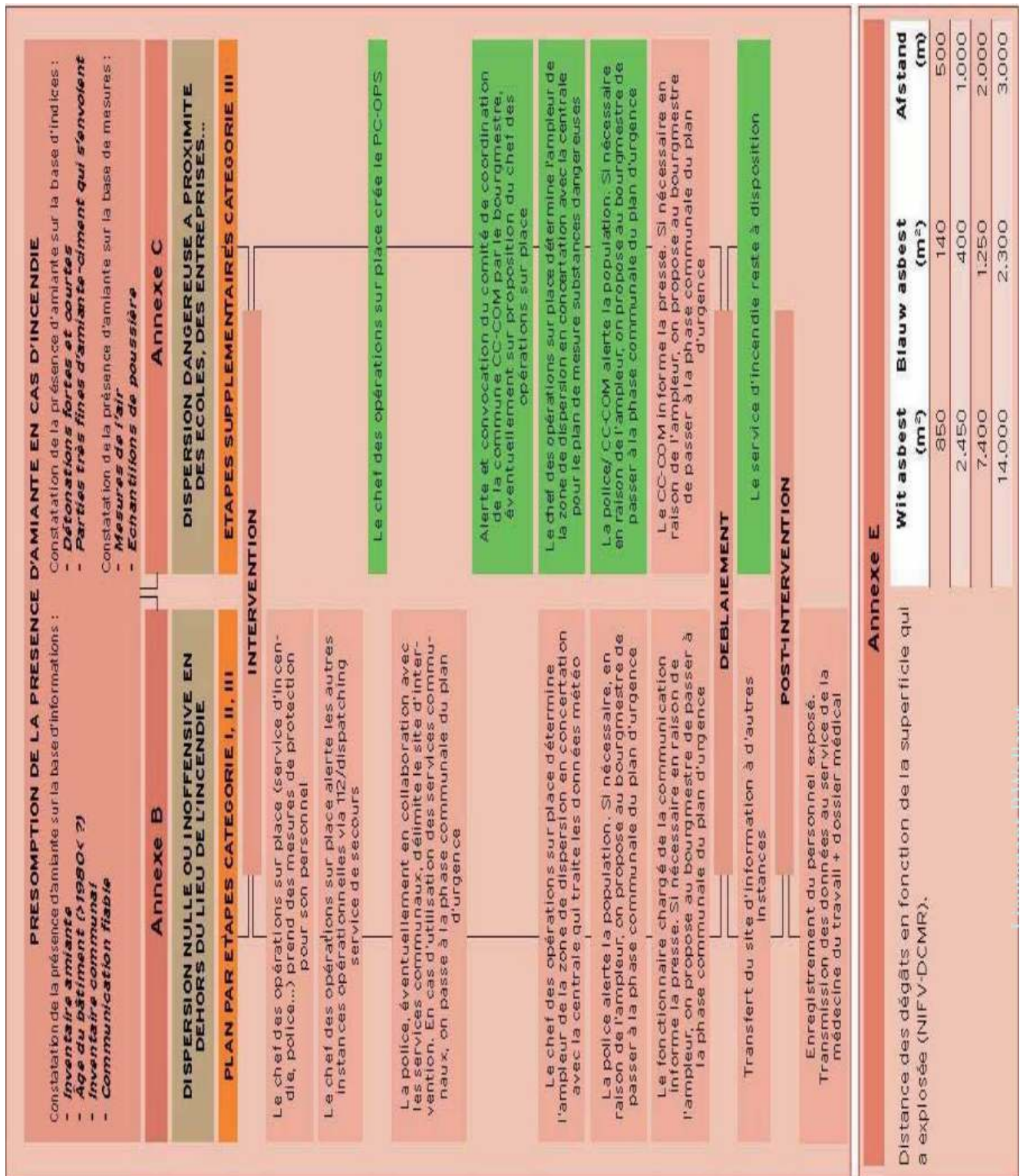
2. Pendant le nettoyage

- porter une tenue de protection complète à l'intérieur de la zone contaminée ;
- limiter le nombre d'intervenants ;
- pénétrer dans cette zone uniquement par l'endroit autorisé et prendre une douche lorsqu'elles en sortent ;
- limiter les travaux de démolition au strict nécessaire.
- Arroser les débris afin d'éviter que les fibres d'amiante ne se propagent.

3. Post-intervention

- le personnel doit prendre une douche, tout équipé, sur les lieux de l'intervention ; ensuite, la tenue de protection est enlevée
- la tenue est placée dans un sac étanche en attendant de subir un nettoyage adéquat ; le personnel reprend ensuite une nouvelle douche, cette fois sans la tenue ;
- le lieu de la caserne où le personnel a enlevé son équipement contaminé ainsi que le lieu où cet équipement a été nettoyé seront lavés à grande eau ;
- tous les intervenants passeront une visite médicale et seront enregistrés.
- tout le matériel utilisé dans la zone contaminée doit une première fois être lavé à grande eau dans la zone contaminée avant de quitter cette zone et doit ensuite être nettoyé une nouvelle fois à la caserne ;
- l'endroit de la caserne où le matériel a été nettoyé doit ensuite être lavé à grande eau.
- les déblais doivent être couverts au moyen d'une bâche imperméable afin d'éviter la propagation des fibres d'amiante dans l'air ; -
- la zone contaminée par l'amiante devra rester interdite au public jusqu'à son assainissement.







Annexe D

Diagramme décisionnel tôles ondulées : présence ou non d'amiante ?

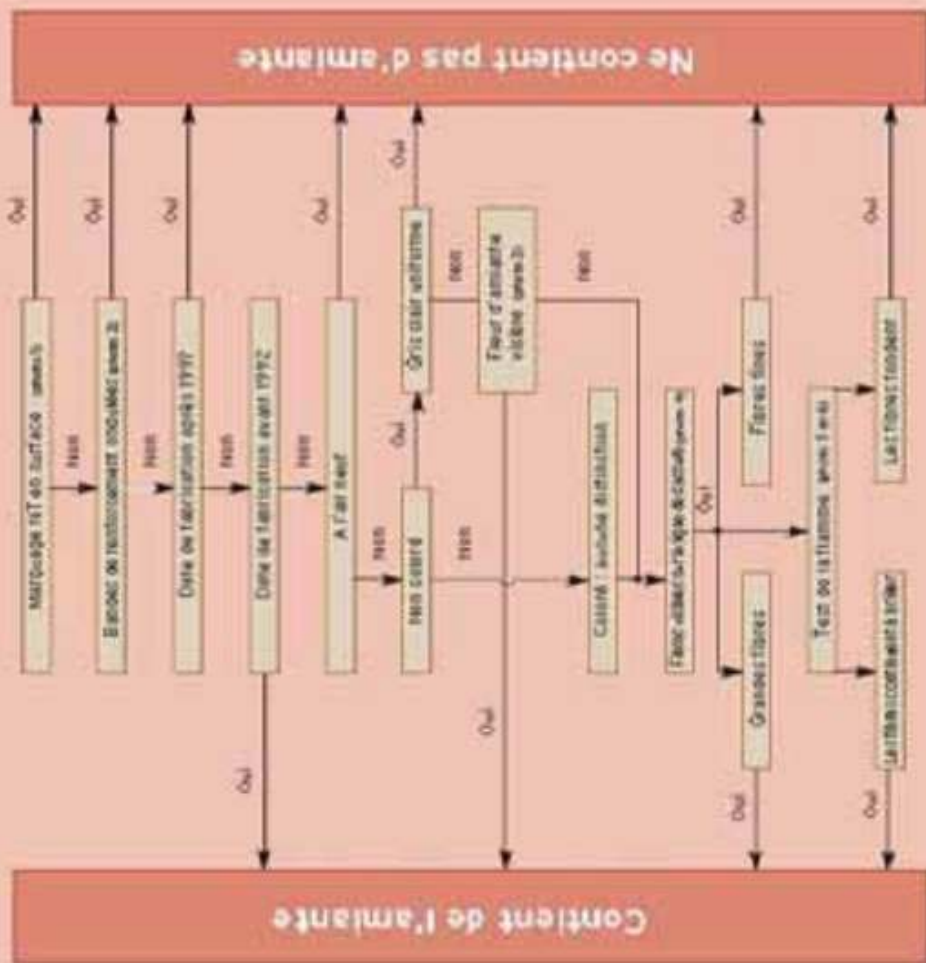


photo 1



photo 2



photo 3

